

Période allant du 23 au 29 juillet
**Reddition de 02 terroristes
et arrestation de 03 éléments de soutien**

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7245 - SAMEDI 02 AOUT 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Sonatrach

**Une production de gaz
de 5,5 milliards de mètres
cubes par an d'ici 2028**

P04

Les œufs connaissent une nouvelle hausse des prix

**Rien à voir avec
l'offre et la demande !**



Lire en page 03

P07

ORAN

Hygiène alimentaire

**Est-il risqué de consommer des boissons
proches de la date de péremption ?**

«La Nuit des musées»

Une soirée à l'ambiance singulière

Formation professionnelle à Oran

Plus de 15.000 nouvelles places à la prochaine rentrée



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Organisation des jeunes du MNA

L'Algérie décroche un siège dans le premier bureau exécutif

L'Algérie a décroché, par le biais du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), un siège dans le premier bureau exécutif de l'Organisation des jeunes du Mouvement des non-alignés (MNA), indique jeudi un communiqué de l'organe consultatif. "Marquant un nouveau succès diplomatique pour l'Algérie, le Conseil supérieur de la jeunesse a décroché un siège dans le premier bureau exécutif de l'Organisation des jeunes du Mouvement des non-alignés, suite à l'élection, le 29 juillet 2025, à une majorité écrasante (26 voix sur 30) de la représentante de l'Algérie, membre du Conseil supérieur de la jeunesse, Abdeldjebar Hadja Cherifa, lors d'une compétition serrée

dans laquelle l'Afrique était représentée par cinq (5) candidats", précise le communiqué. La représentante de l'Algérie "jouit des qualifications et de l'expérience requises pour occuper haut la main ce poste au sein du bureau exécutif de l'Organisation des jeunes du MNA, sous l'égide du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, M. Mustapha Hidaoui, qui est l'un des membres fondateurs de cette organisation", souligne la même source. Cet acquis à l'échelle internationale est "le fruit des positions constantes de l'Algérie en faveur des causes justes dans le monde et une confirmation de la renommée de sa diplomatie", selon le communiqué.

Inscriptions universitaires

Baddari se réunit avec les cadres de l'ESI de Oued Smar



Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari s'est réuni, jeudi, avec les cadres de l'Ecole supérieure d'informatique (ESI) de Oued Smar (Alger), pour s'enquérir de la situation actuelle de l'opération d'orientation des bacheliers session 2025, indique un communiqué du ministère. Cette réunion, tenue en présence des présidents des Conférences

régionales des trois universités, a porté sur "l'examen des indicateurs de satisfaction, en vue de réduire l'orientation automatique par défaut des nouveaux bacheliers". A noter que les nouveaux étudiants universitaires pourront prendre connaissance des résultats de leur orientation vers les différentes spécialités le 5 août prochain, avant l'ouverture des inscriptions finales en ligne, du 10 au 15 août.

IATF 2025

Zitouni s'enquiert des préparatifs

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, M. Tayeb Zitouni, a effectué, mercredi soir, une visite d'inspection au Palais des expositions des Pins Maritimes à Alger (SAFEX) où il s'est enquis des préparatifs de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025) qui sera abritée par l'Algérie du 4 au 10 septembre prochain, a indiqué un communiqué du ministère. Accompagné de cadres du ministère et de responsables de la Société algérienne des foires et exportations (SAFEX), M. Zitouni, a inspecté, lors de cette visite, les différents pavillons devant abriter les activités de la Foire, et s'est enquis de l'état d'avancement

des travaux relatifs aux équipements techniques et logistiques. A cette occasion, le ministre a souligné l'importance majeure de cette manifestation économique qui se veut une "plateforme stratégique à même de renforcer l'intégration économique entre les pays africains et une opportunité pour braquer la lumière sur les capacités nationales, notamment dans les secteurs de la production industrielle et agricole, des industries de transformation, des services, ainsi que des industries créatives", étant des leviers prometteurs pour la diversification de l'économie nationale et le renforcement de sa compétitivité sur le marché continental, selon le communiqué.

ECOSOC

L'ambassadeur Amar Bendjama élu vice-président

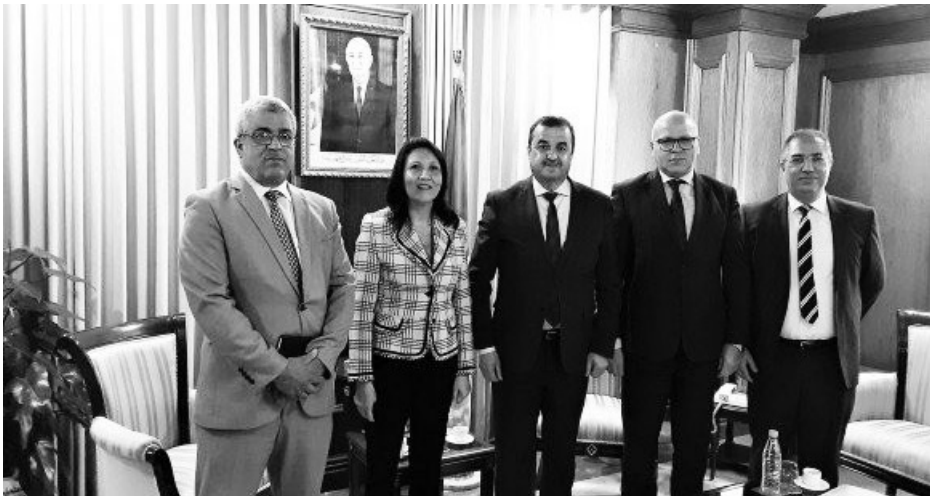


Le Représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, M. Amar Bendjama, a été élu vice-président du Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC), une réalisation qui reflète la place prestigieuse de l'Algérie sur la scène internationale et son rôle croissant dans le concert des nations. Cette élection est une reconnaissance de l'engagement constant de l'Algérie en faveur de la promotion d'un développement durable équitable et inclusif aux niveaux régional et international. Un des principaux organes de l'ONU, l'ECOSOC joue un rôle central dans le suivi de la mise en œuvre de l'Agenda

2030 pour le développement durable, tout en accompagnant les Etats membres dans leurs efforts pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux actuels. A travers ce nouveau rôle de leadership, l'Algérie entend plaider pour un modèle de développement équilibré garantissant la justice économique et sociale, partant de sa vision nationale fondée sur l'ancrage de la dimension sociale dans les politiques économiques. Une vision incarnée par le programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui place le développement durable au cœur des priorités de l'action nationale.

Spécialisée en économie de l'énergie

La professeure Leila Chentouf, chercheuse algérienne, reçue par Arkab



Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, M. Mohamed Arkab a reçu, jeudi, la professeure Leila Chentouf, chercheuse algérienne résidant à l'étranger, spécialisée en économie de l'énergie, commerce international et développement durable, laquelle a exprimé sa disposition à mettre son expertise au service de l'Algérie, notamment dans les domaines de la fabrication d'équipements, des partenariats, de la formation et de la recherche, indique un communiqué du ministère. Lors

de cette rencontre, tenue en présence du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, Nouredine Yassaâ, ainsi que de cadres du ministère, Mme Chentouf a présenté un exposé sur son projet académique et de recherche visant à accompagner les grandes compagnies pétrolières dans leur transition vers des pratiques durables, précise le communiqué. Elle a également exposé le projet sud-méditerranéen (Med-Sud), consacré au développement durable dans la région méditerranéenne.

LE CARREFOUR D'ALGERIE
LE JOURNAL DU CITOYEN

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Les œufs connaissent une nouvelle hausse des prix Rien à voir avec l'offre et la demande!

Par B.Kamel

Réputé être un «aliment anti crise» en Algérie et qui suscite un engouement certain chez les ménages, ce produit a bel et bien fini par flamber! C'est marron de le dire puisque que cela n'arrive aujourd'hui que dans la filière avicole, ce qui fait augmenter les suspensions. Le prix unitaire des œufs connaît un ascendant alarmant. Passé de 20, 22, à 25 DA, l'œuf inquiète les consommateurs. Conséquence: les éleveurs accusent aujourd'hui, les éleveurs. Depuis trois semaines déjà, le prix de l'œuf ne cesse de défrayer la chronique de consommation, tant sa flambée des prix n'aurait, semble-t-il, rien à voir avec l'offre et la demande. A ce prix, les ménages au pouvoir d'achat limité en sont indéniablement les gros perdants. Alors que les prix de produits essentiels commencent à baisser de jour en jour, celui de l'œuf a paradoxalement pris un envol inédit et pour le moins vertigineux. Aliment réputé pour ses protéines, l'œuf se fait désormais cher et se rend pratiquement inaccessible aux bourses moyennes. C'est dire combien fut la surprise de ménages sur les marchés du pays à la vue des prix de ce produit avicole, hautement vitaminé et nécessaire aux menus quotidiens. Du coup, le marché algérien des produits de base prend un sérieux re-

vers puisqu'il enregistre, contre toute attente, une hausse préoccupante du prix des œufs. Cette marge de prix de quelques dinars, bien qu'elle soit insignifiante en l'état, a fait que le plateau d'œufs se vend désormais entre 600 et 650 DA au lieu de 370 DA auparavant, ce qui est en soi alarmant car en décalage du point de vue des achats en grande quantité. Cela même si dans certains cas, le prix du plateau de 30 œufs peut coûter entre 540 et 560 DA au détail au lieu de 300 dinars au début du mois. Sur un constat amer: sur les marchés de gros, les prix dépassent désormais 500 DA, mettant ainsi à genoux les consommateurs déjà suffisamment eseuilées par une inflation persistante des prix des viandes rouges et des poissons entre autres. Interrogé à Bouira, un gérant de supérette explique que cette hausse coïncide avec une période de forte demande: «Chaque événement festif, comme les fêtes religieuses où les résultats du Baccalauréat, provoque une flambée des prix». En effet, les familles organisent des réceptions, confectionnent des gâteaux et consomment en masse des œufs pour les préparatifs, accentuant ainsi la pression sur le marché. Un autre facteur structurel vient aggraver la situation: la reprise des exportations d'œufs par les producteurs algériens. Depuis une réunion tenue le 23 juin au ministère du Commerce extérieur, les autori-

tés ont donné leur accord de principe pour autoriser les exportations, dans le but de réguler un marché local déséquilibré par une production excédentaire. En effet, l'Algérie a produit 10 milliards d'œufs en 2025, alors que la consommation nationale annuelle varie entre 06 et 07 milliards. Selon la Fédération nationale des éleveurs de volailles, cette décision vise à préserver les producteurs, menacés de faillite à cause de la chute des prix en début d'année. À titre d'exemple, la plaque de 30 œufs s'est vendue à seulement 300 DA, il y a quelques semaines. Face à cet effondrement des marges, l'exportation apparaît comme une soupape de sécurité pour maintenir l'activité des aviculteurs. Si les autorités assurent que les capacités de production permettent à la fois de satisfaire le marché local et de répondre à la demande étrangère, cette période transitoire reste délicate. La situation actuelle révèle les tensions latentes entre les impératifs de rentabilité des producteurs, les choix stratégiques de l'État et les attentes des consommateurs. Si l'exportation peut stabiliser un secteur agricole menacé, elle ne doit pas se faire au détriment du citoyen algérien, déjà confronté à la hausse généralisée des prix. Il revient désormais aux pouvoirs publics de trouver un équilibre durable entre soutien à la filière et protection du pouvoir d'achat.

Journée internationale Nelson Mandela Les positions de l'icône de la lutte et de la libération évoquées

Les participants au Forum de la Mémoire ont affirmé, mercredi, que la Révolution algérienne avait inspiré l'icône de la lutte et de la libération, le défunt leader Nelson Mandela, rappelant ses positions en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Lors d'une conférence intitulée "Le soutien du leader Nelson Mandela aux causes justes: le modèle de la cause sahraouie", abritée par le Forum de la Mémoire du quotidien El Moudjahid, en collaboration avec l'Association Machaâl Echahid, l'ancien diplomate et président de l'Association internationale des amis de la Révolution algérienne, Noureddine Djoudi, a souligné que Nelson Mandela, icône de la lutte et de la libération, "a toujours soutenu les mouvements de libération et la lutte de leurs peuples pour se libérer du joug du colonialisme et de la ségrégation raciale, à l'instar de son soutien aux causes sahraouie et palestinienne. "Malgré les fortes pressions exercées sur lui, il est resté fidèle et attaché à ses principes de lutte", a affirmé M. Djoudi. L'ancien diplomate a livré un témoignage vivant sur l'inspiration que Nelson Mandela avait tirée de l'expérience de lutte des Algériens contre le colonialisme français et sur la manière dont il l'avait exploitée dans son combat contre la politique raciste et le régime de l'"apartheid" en Afrique du sud, précisant que Mandela était connu pour ses positions en faveur de la cause du Sahara occidental et notamment pour sa recon-

naissance officielle de la République sahraouie. Qualifiant les positions de Mandela vis-à-vis de la cause sahraouie de "nobles", le moudjahid a souligné que cet homme était solidaire de la lutte des Sahraouis contre l'occupant marocain. De son côté, le chargé de communication et représentant de l'ambassade de la République sahraouie en Algérie, Mohamed Lamine Abaâli, a salué l'appui de Mandela aux mouvements de libération dans le monde, en tête desquels la cause sahraouie juste,

estimant que cet anniversaire se veut "une occasion historique importante pour raviver la mémoire du combat de Mandela contre le régime de ségrégation raciale, tout en étant une opportunité pour réaffirmer le droit des peuples à la libération". Il a indiqué que le peuple sahraoui, depuis 50 ans, "demeure résilient et capable de poursuivre son parcours et sa lutte pour arracher ses droits légitimes et imposer sa souveraineté, sa dignité et son indépendance, sur les traces de Mandela".

Conférence mondiale des présidents de Parlement L'Algérie pour l'instauration d'un ordre mondial juste et équilibré

Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a mis en avant, mercredi à Genève les efforts déployés par l'Algérie, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en vue de l'instauration d'un ordre mondial juste et équilibré, a indiqué un communiqué du Conseil. Dans une allocution lue en son nom par le vice-président du Conseil de la nation, M. Rabah Baghali, à l'occasion de la tenue de la 6e Conférence mondiale des présidents de Parlement, au siège de l'Office des Nations unies (Genève), M. Nasri a souligné que "la dégénérescence que connaît le monde à tous les niveaux est due à la fragilité des organisations internationales chargées de la protection des droits et de la mise en œuvre de la légalité internationale". Il a affirmé, dans ce sens, que l'Algérie, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, "a

toujours plaidé pour l'instauration d'un ordre mondial juste et équilibré, et orienté sa diplomatie suivant des approches rationnelles pour sortir de cette impasse mondiale multidimensionnelle, lesquelles sont basées sur la réforme de l'Organisation des Nations unies". A travers sa qualité de membre non permanent du Conseil de sécurité, "l'Algérie a constaté, de près, la gravité des dysfonctionnements au sein de cette instance et les injustices qu'elle inflige aux peuples et le continent africain, en témoigne notamment son incapacité à empêcher la déportation du peuple palestinien et le génocide perpétré contre lui par l'occupation sioniste", déplore M. Nasri. Dans ce cadre, le président du Conseil de la nation a souligné que la tension recrudescence dans le monde "ne pourra s'apaiser qu'à travers une position ferme vis-à-vis du colonialisme, l'application effective de

la coercition et des sanctions, la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme, la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats, ainsi que l'arrêt par les puissances coloniales d'attiser et d'exploiter les conflits régionaux". Il a, dans ce contexte, rappelé la situation résultant de la déviation du droit international, ce qui a "attisé les conflits, favorisé l'expansion de l'occupation dont la barbarie s'amplifie de plus en plus, comme en témoigne la tragédie à Gaza et dans les territoires palestiniens occupés". Face à cette réalité, le président du Conseil de la nation a appelé les parlementaires du monde entier à "permettre au principe de non-alignement de contribuer au rééquilibrage des relations internationales et à l'atténuation des retombées de la polarisation alimentant les affrontements", les exhortant à "s'attacher à la réforme de l'Organisation des Nations unies".

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Plus de 60.000 morts à Ghaza

Pour nous, c'est un génocide, c'est l'hécatombe la plus meurtrière de ce début du 21ème siècle! Pour nous, c'est encore un crime contre l'humanité qui demeure toujours impunissable... et dont les auteurs sont reçus en tant qu'hommes d'Etat des pays souverains, comme si rien n'en était. En revanche, pour eux, ce ne sont, en fin de compte, que des chiffres! Oui, des chiffres repris par tous les organes d'information... Selon eux, il n'y aurait pas de différence apparente entre ces gens victimes tuées froidement, par les gangs criminels sionistes, avec volonté et préméditation et les victimes des tremblements de terre ou des catastrophes naturelles. Pour que la victime devienne effectivement victime, il faudrait qu'elle porte la nationalité européenne ou américaine. Lorsque la Charte des Nations Unies radopte les questions des Droits de l'Homme... l'Homme ici voudrait constamment, sous-entendre: l'américain, l'européen ou le juif... le reste des huit milliards d'êtres humains sont enfin des «humanoïdes» ou «Hommes», façon de parler. C'est la raison, d'ailleurs, pour laquelle rien ne presse vraiment, au niveau des instances internationales (Conseil de sécurité and Co) en vue de régler le problème et de mettre un terme à la machine à tuer sioniste. Parmi les aspects que l'on pourrait qualifier de positifs dans ce conflit, c'est bien la mise à nue d'un ordre mondial hypocrite, sans foi ni loi... un ordre mondial où il n'y aurait pas de place pour les faibles. Un ordre mondial où la justice, le droit international, l'humanisme, l'égalité, la fraternité humaine, tout ce baratin, ne sont que du bluff... Nous sommes passés, à vrai dire, du colonialisme occidental militaire direct au colonialisme indirect, maquillé en indépendance truquée. Il se pratique par le truchement des Nations Unies, du Conseil de sécurité, de la Banque mondiale et le FMI... et tout chef d'Etat ou n'importe quel citoyen du monde libre et honnête qui penserait à lutter contre cette situation, sera châtié d'une façon qui servirait, sans la moindre réticence, d'exemple pour toute autre personne qui rêverait à changer la situation du monde et imposer la justice. Nous en avons pas mal d'exemples sur ce sujet où des grands hommes ont été liquidés ou calomniés parce qu'ils avaient osé affronter l'ordre mis sur pied par les compagnies multinationales. Ce monde ne veut se réveiller de sa grande torpeur... Nous avons vu des hommes de valeur, à l'instar de Che Guevara, de Benbarka, de Boudia, de Carlos, d'Abou Nidal, de Nacer, de Benbella; de Nkrumah et la liste est longue...

Pôle & Mic

Par B.Nadir

La diplomatie pèse plus que les récoltes de blé

Les prix du blé poursuivent leur recul, plombés par une offre mondiale excédentaire et une demande toujours en berne. Sur Euro-next, l'échéance septembre 2025 a perdu 2 •/t en 24 heures, tombant à 196,25 •/t, dans le sillage de Chicago où les cours ont atteint un plus bas mensuel. Le même scénario touche le maïs et le soja, alors que des conditions climatiques idéales dans le Midwest américain alimentent les espoirs de récoltes record. Cette pression baissière est renforcée par les perspectives d'abondance à l'échelle mondiale : la Chine pourrait battre un record avec 142 Mt de blé, l'Inde vise 117 Mt, et l'Union européenne table sur 137 Mt (+4 % en un an). En France, les rendements sont en nette hausse, jusqu'à +14 % en Bourgogne-Franche-Comté et les qualités sont jugées «très correctes » par les coopératives. Même l'Australie, grâce à des pluies récentes, pourrait ajouter 31 à 33 Mt à l'offre mondiale. Mais malgré cette profusion, la demande ne suit pas. Les importateurs restent prudents. En Chine, les éleveurs font face à des marges négatives et des stocks déjà bien remplis. Et les tensions commerciales avec les États-Unis, encore non résolues avec des partenaires majeurs comme la Chine, le Canada ou le Mexique, entretiennent une incertitude durable sur les flux internationaux. Les accords récemment signés avec l'UE, le Japon et la Corée du Sud sont perçus comme symboliques, sans effet concret immédiat. Dans ce climat tendu, l'Algérie, ex-premier client du blé tendre français, reste absente pour la deuxième campagne consécutive. Aucune tonne n'a été exportée vers Alger en 2024-2025. Une situation liée à une grave crise diplomatique entre Paris et Alger, mais aussi à l'émergence des origines Mer Noire – Russie, Ukraine, Bulgarie – désormais favorisées par OAIC. Lors du dernier appel d'offres mi-juillet, environ un million de tonnes ont été achetées... sans aucune origine française retenue. Face à cette redistribution des cartes commerciales et une consommation mondiale attendue pourtant à un niveau record de 809 Mt, les cours restent fragiles. Sans un retour de la demande chinoise ou algérienne, la filière française devra chercher de nouveaux débouchés pour écouler ses 33 Mt de production attendue.

Téléphonie mobile

Ooredoo Algérie investit 8,6 milliards DA au 1er semestre

L'opérateur de téléphonie mobile Ooredoo Algérie a investi près de 8,6 milliards DA durant le premier semestre 2025, contre 6,5 milliards DA sur la même période de l'année précédente, en hausse de 32,4%, indique l'opérateur dans ses résultats financiers publiés jeudi. Ooredoo Algérie a également affiché une croissance à deux chiffres de son chiffre d'affaires et de son EBITDA (résultats avant intérêts, impôts, dépréciations et amortissement). Le chiffre d'affaires a progressé ainsi de 12,7%, à 56 milliards de DA (contre 49,7 mds DA au 1er semestre de 2024) tandis que l'EBITDA a augmenté de 19,9% à 24,9 milliards de DA (20,8 milliards de DA au 1er semestre 2024). Le nombre d'abonnés s'est élevé, quant à lui, à 14,53 millions au 30 juin dernier, contre 13,73 millions d'abonnés un an plutôt, (+5,8 %). "Nous poursuivons nos investissements dans les technologies de nouvelle génération et l'innovation, afin d'offrir des services toujours plus performants, adaptés aux attentes de nos clients, et d'accompagner durablement notre croissance sur le marché", a déclaré le Directeur général de Ooredoo Algérie, Roni Thomé, cité dans le communiqué. "Nous sommes prêts à accompagner le lancement de la 5G en Algérie, grâce à nos investissements continus et à une infrastructure technique de pointe", a-t-il poursuivi, affirmant que l'opérateur était en mesure d'offrir une connectivité conforme au standard international et à la hauteur des attentes des utilisateurs.

Sonatrach

Hachichi inspecte le projet Boosting du gisement gazier de Hassi R'Mel

Le PDG du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi a effectué, jeudi, une visite de travail et d'inspection au projet Boosting du gisement gazier de Hassi R'Mel (étape 3 - phase II) dans la wilaya de Laghouat, en vue de s'enquérir de l'état d'avancement des travaux, qui ont atteint 51%. Lors de sa visite à ce projet stratégique visant à renforcer la capacité de production du gaz naturel en Algérie, M. Hachichi était accompagné d'une délégation de haut niveau, regroupant le PDG de la société américaine Baker Hughes, Lorenzo Simonelli et du directeur exécutif des opérations de l'entreprise italienne Tecnimont, Paolo Borri, ainsi que de plusieurs cadres dirigeants de la Sonatrach, de représentants des deux sociétés contractantes et des PDG de filiales relevant du groupe public. A cette occasion, un exposé technique a été présenté sur les différents aspects relatifs au projet, portant notamment sur la cadence de réalisation et le respect des

délais contractuels, ajoute le communiqué. La délégation s'est, en outre, rendue aux sites de réalisation en vue d'inspecter le déroulement des travaux, comprenant la création de trois (3) unités de compression de gaz au niveau des stations Centre, Nord et Sud, avec un total de 20 compresseurs à turbine, ainsi que la réadaptation du réseau de collecte de gaz existant et la création d'unité de démercurisation.

La délégation a également pris connaissance des infrastructures logistiques et des installations techniques associés au projet, lequel devrait contribuer à maintenir un rythme de production de 188 millions de m3 de gaz par jour, et de récupérer des réserves supplémentaires estimées à 121 milliards de m3 de gaz sec, 7 millions de tonnes de condensats et 3 millions de tonnes de gaz de pétrole liquéfié (GPL). L'achèvement des travaux de ce projet est attendu dans des délais allant de 33, 36 et 39 mois pour les étages de compression

Centre, Nord et Sud respectivement, avec une mise en service prévue en octobre 2026, janvier 2027 et avril 2027. Le projet, intitulé "Boosting III", est réalisé par un groupement d'entreprises composé de "Baker Hughes", "Nuovo Pignone International SRL" et "Tecnimont SPA", dans le cadre d'un contrat de type EPC (Engineering, Procurement and Construction), signé avec Sonatrach le 23 mai 2024, selon la même source. Ce projet figure parmi les projets structurants majeurs destinés à faire face à l'épuisement naturel du gisement gazier et à renforcer sa capacité de production en vue de garantir la continuité de l'approvisionnement, de répondre aux besoins du marché national et de respecter les engagements contractuels envers les partenaires internationaux, consolidant ainsi la position de Sonatrach en tant que partenaire fiable et fournisseur majeur d'énergie sur le marché mondial, souligne le communiqué.

Pour garantir l'approvisionnement du marché

Zitouni appelle à renforcer les mécanismes de distribution

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, M. Tayeb Zitouni, a appelé à renforcer les mécanismes de distribution et à assurer la disponibilité des produits de large consommation, afin de garantir l'approvisionnement du marché national, a indiqué mercredi un communiqué du ministère. Présidant une réunion, au siège du ministère, consacrée à l'évaluation des mesures prises pour garantir l'approvisionnement du marché, notamment dans les wilayas du Sud, M. Zitouni a souligné "la nécessité de renforcer les mécanismes de distribution et d'assurer la disponibilité des produits essentiels, en multipliant les points de vente de proximité pour atteindre un équilibre régional dans la distribution", a précisé la même source. Mettant en avant l'importance des marchés de gros dans le dispositif d'approvisionnement, le ministre a appelé à une mobilisation permanente des servi-



ces de contrôle, notamment durant les périodes de forte demande, afin de veiller au respect des prix et des conditions de stockage et de commercialisation. Il a, par là même, insisté sur la nécessité de prendre les mesures à même de garantir la disponibilité des produits, de protéger les consommateurs et de préserver leur pouvoir d'achat. Au terme de la

réunion, le ministre a rappelé "l'importance des interventions proactives sur le terrain et de la coordination entre les services du ministère et les différents intervenants au niveau des wilayas, selon une vision globale priorisant l'efficacité de l'approvisionnement et la régulation du marché, en vue de garantir une stabilité durable du marché".

Financement de la réalisation de structures frigorifiques

Signature d'accords entre le ministère de l'Agriculture et des banques publiques

Des accords ont été signés, dimanche à Alger, entre le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, et six banques publiques portant sur la mise en place d'un dispositif de financement de l'investissement dans des structures frigorifiques de petite et moyenne taille, au profit des agriculteurs, en vue de renforcer les capacités de stockage des produits agricoles et d'en améliorer la commercialisation. La cérémonie de signature s'est déroulée au siège du ministère des Finances, en présence du ministre des Finances, M. Abdelkrim Bouzred, du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Youcef Cherfa, ainsi que des

directeurs généraux des banques publiques concernées et de cadres des deux ministères. Cette initiative s'inscrit en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion du 50e anniversaire de la création de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA) (26 novembre 2024), lesquelles insistaient sur la nécessité de renforcer les capacités de stockage sous froid. A ce titre, la directrice générale de l'Investissement et du Foncier au ministère de l'Agriculture, Mme Souad Assous, a signé les accords avec le directeur général de la Banque de l'Agriculture et du Développement rural (BADR), M. Mohand Bourai, le directeur général de la Banque

extérieure d'Algérie (BEA), M. Houari Rahali, le directeur général par intérim de la Banque de développement local (BDL), M. Mohamed Mebarek, le directeur général de la CNEP Banque, M. Sid Ahmed Bouziani, le directeur général du Crédit populaire d'Algérie (CPA), M. Ali Kadri, ainsi que le directeur général de la Banque nationale d'Algérie (BNA), Samir Tamrabet. En vertu de ces accords, la valeur du crédit d'investissement, dit "Tabrid", s'élève à 150 millions de DA, sans intérêts, avec un délai de remboursement pouvant aller jusqu'à 10 ans, au profit des agriculteurs désirant réaliser des chambres ou entrepôts frigorifiques d'une capacité allant de 300 à 5000 m3.

Education

Lancement du «Prix national de l'innovation scolaire» à la prochaine rentrée

Le ministère de l'Education nationale lancera, à partir de la prochaine rentrée scolaire 2025-2026, le "Prix national de l'innovation scolaire", un concours national dont la 1ère édition sera consacrée au thème "l'innovation dans le domaine de la robotique", a indiqué, mardi, un communiqué du ministère.

S'inscrivant dans le cadre "des efforts constants du ministère de l'Education nationale visant à ancrer la culture de l'innovation au sein des établissements éducatifs et à consacrer l'innovation en tant que valeur centrale dans le processus éducatif", le concours sera lancé "le 1er octobre prochain à travers l'ensemble du territoire national et le dernier délai pour la remise des projets réalisés par les élèves au sein de leurs établissements éducatifs a été fixé au 25 janvier 2026, alors que la cérémonie nationale de distinction des premiers lauréats au niveau national aura lieu le 16 avril 2026, parallèlement à la célébration de la journée du savoir", ajoute le communiqué. Le concours en question "sera

ouvert aux élèves des deux sexes à tous les niveaux d'enseignement au sein des établissements éducatifs et d'enseignement publics et privés dans le but de les encourager à concrétiser leurs idées innovantes à travers des projets techniques pratiques mettant en avant leurs talents et renforçant leur attrait pour la recherche et l'expérimentation au sein d'un environnement scolaire propice", précise le communiqué. "La participation au concours peut se faire à titre individuel ou collectif, le nombre des membres d'un même groupe est fixé entre 2 et 6 élèves, le projet doit être réalisé au sein de l'établissement scolaire et le participant ne doit pas avoir participé à d'autres concours avec le même projet". Selon le ministère de l'Education nationale, ce concours s'inscrit dans une vision stratégique tendant à découvrir et valoriser les capacités d'innovation des élèves, à développer la réflexion scientifique, à renforcer l'approche participative dans l'apprentissage, à encourager les élèves à employer leurs acquis théoriques dans des projets concrets, à incul-

quer les valeurs de coopération, d'analyse et de raisonnement logique et à soutenir l'orientation de l'école algérienne vers la numérisation et l'économie du savoir". Les élèves désirant participer à ce concours doivent présenter "un dossier comprenant un formulaire de participation à retirer auprès de l'établissement scolaire, joint d'une présentation du projet ainsi que d'une courte vidéo explicative d'une durée n'excédant pas trois (3) minutes, enregistrée sur un CD, et ce, conformément aux conditions fixées par l'arrêté ministériel régissant l'organisation de ce concours". A cette occasion, le ministère de l'Education nationale renouvelé son appel à l'ensemble des élèves à "participer activement à ce concours national, qui leur offre une large opportunité d'exprimer leur créativité et de concrétiser leurs ambitions scientifiques à travers des projets tangibles", réaffirmant que cette initiative constitue "une nouvelle étape vers une école algérienne innovante, misant sur l'intelligence de ses enfants pour définir les contours de l'avenir escompté".

Congé de maternité

Importantes dispositions dans la nouvelle la loi relative aux assurances sociales

La loi relative aux assurances sociales, récemment promulguée, prévoit de nouvelles dispositions importantes concernant le congé de maternité, les mères travailleuses pouvant désormais bénéficier d'un congé payé de 150 jours consécutifs avec une indemnisation journalière au taux de 100 %, a indiqué jeudi un communiqué du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. "Dans le cadre du soutien à la mère travailleuse et du renforcement de la protection sociale de la famille, il a été procédé à la promulgation de la loi 25-08 du 23 Moharram 1447 correspondant au 19 juillet 2025, modifiant et complétant la loi 83-11 du 2 juillet 1983 relative aux assurances sociales, un texte prévoyant de nouvelles dispositions importantes concernant le congé de maternité", a précisé la même source. D'après la nouvelle loi modifiée, "la femme assurée sociale reçoit une indemnité journalière, au taux de 100%, pendant une durée de cent cinquante (150) jours consécutifs qui débute, au plus tôt, quarante-deux (42) jours avant la date présumée de l'accouchement. Si l'accouchement a lieu avant la date présumée, la période d'indemnisation de cent cinquante (150) jours n'est pas réduite". "La femme travailleuse se trouvant dans l'incapacité de reprendre son travail à l'expiration du congé de maternité en raison de la naissance d'un nouveau-né atteint d'un handicap, d'une malformation congénitale ou d'une maladie grave nécessitant un accompagnement obligatoire ou une intervention médicale peut demander, sous réserve du dépôt d'un dossier médical justificatif auprès des services de l'organisme de la sécuri-

té sociale, au moins, quinze (15) jours avant l'expiration de la période légale de 150 jours, une prolongation de 50 supplémentaires avec une indemnisation journalière au taux de 100% ", selon le même texte. Si l'état de santé du nouveau-né demeure inchangé et nécessite des soins supplémentaires, la mère peut bénéficier d'une deuxième prolongation de 165 jours supplémentaires, au maximum, sans interruption, avec une indemnité journalière équivalente à 100 % à condition de déposer un nouveau dossier médical accompagné notamment d'un certificat médical, établi par un médecin spécialiste en pédiatrie attestant que l'état de santé du nouveau-né nécessite le bénéfice de cette pro-

longation, au moins 15 jours avant l'expiration de la première prolongation estimée à 50 jours". Cet amendement traduit "l'engagement des Pouvoirs publics à être au diapason des mutations sociales et sanitaires à travers des mécanismes législatifs souples et équitables répondant aux besoins de la famille, consacrant le principe d'équité sociale et soutenant la maternité en tant que droit fondamental garanti par la Constitution et les lois de la République", précise le communiqué. Pour plus d'informations, les intéressés peuvent contacter les services de la Caisse nationale des Assurances sociales des Travailleurs salariés (CNAS) via le numéro vert 30-10, conclut le communiqué.

Corps de la Gendarmerie nationale

Ouverture des candidatures aux jeunes

Le Commandement de la Gendarmerie nationale (GN) a annoncé, mercredi dans un communiqué, l'ouverture des candidatures aux jeunes pour rejoindre les rangs de l'institution, en qualité d'officiers, de sous-officiers et d'hommes du rang. "Dans le cadre de la préparation de la nouvelle saison de formation 2025-2026, le Commandement de la Gendarmerie nationale informe tous les jeunes algériens souhaitant rejoindre le corps de la Gendarmerie nationale que les candidatures sont ouvertes pour l'intégration dans ses rangs, que ce soit en qualité d'officiers, de sous-officiers ou d'hommes du rang", précise le communiqué. "L'opération d'inscription et de présélection s'effectue via la plateforme numérique du ministère de la Défense nationale", note le communiqué. Pour les élèves officiers d'active, la période d'inscription et de présélection se déroulera du 28 juillet au 11 août, et du 31 juillet au 14 août pour les élèves officiers d'active recrutés sur titre, ajoute la même source. Quant aux élèves sous-officiers contractuels, la période d'inscription et de présélection s'étendra du 28 juillet au 17 août. En ce qui concerne les élèves hommes du rang contractuels, la première session aura lieu du 28 juillet au 17 août 2025, tandis que la seconde session est prévue du 20 novembre au 11 décembre 2025, selon la même source. Les candidats concernés par cette opération doivent accéder au site électronique dédié à cet effet <http://preinspiction.mdn.dz> où ils pourront consulter toutes les conditions générales d'admission, télécharger le dossier de candidature et saisir avec précision les informations requises.

Accidents de la route

05 morts et 267 blessés ces dernières 24 heures

Cinq personnes sont décédées et 267 autres ont été blessées dans des accidents de la route, survenus en 24 heures dans plusieurs wilayas, a indiqué, jeudi, un bilan de la Protection civile. Le dispositif de la Protection civile pour la surveillance des plages autorisées à la baignade a, par ailleurs, effectué 707 interventions pour le sauvetage de 502 personnes d'une mort certaine, dont 178 ont été prises en charge sur place et 27 ont été évacuées vers les structures sanitaires locales, ajoute la même source. Durant la même période, les unités de la Protection civile sont également intervenues pour l'extinction de 2 incendies urbain et divers dans les wilayas de Médéa et d'Annaba. Et, le dispositif de lutte contre les incendies de forêts et de récoltes a permis l'extinction de 16 incendies dans plusieurs wilayas.

Période allant du 23 au 29 juillet

Reddition de 02 terroristes et arrestation

de 03 éléments de soutien

Deux terroristes se sont rendus aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar et 3 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), lors de plusieurs opérations menées à travers le territoire national durant la période allant du 23 au 29 juillet en cours, a indiqué, mercredi, un bilan opérationnel de l'ANP. "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 23 au 29 juillet 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces Armées à travers tout le territoire national", précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste et "grâce aux efforts des unités de l'ANP, les terroristes dénommés Toudji Ahmed alias « Abdelkader » et Malouki HibAllah, se sont rendus aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar en 6ème Région militaire, en leur possession un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, une quantité de munitions et d'autres effets, tandis que des détachements de l'ANP ont arrêté 3 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations". Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 43 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 5 quintaux et 95 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 107.344 comprimés psychotropes ont été saisis". A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah et In Guezzam, des détachements de l'ANP "ont arrêté 396 individus et saisi 22 véhicules, 258 groupes électrogènes, 232 marteaux piqueurs, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite". De même, "16 autres individus ont été arrêtés et 4 fusils de chasse, un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, 28.050 litres de carburants, ainsi que 17 quintaux de tabac et 3 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national". D'autre part, les Garde-côtes "ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 45 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 494 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut la même source.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

الديوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذ مخلص عمير
محضر قضائي لدى محكمة سيدي علي
مجلس قضاء مستغانم
شارع أول نوفمبر، سيدي علي، مستغانم
الهاتف: 045.45.16.99

إعلان عن مزادة لإيجار حظائر بشواطئ بلدية حجاج لموسم الاصطياف
لسنة 2025 للمرة الثانية

يطلب من السيد رئيس المجلس الشعبي البلدي لحجاج نعلن نحن الأستاذ مخلوف عمر - محضر قضائي اختصاص محكمة سيدي علي، مجلس قضاء مستغانم، الكائن مكتبه بالعنوان المذكور أعلاه عن إجراء مزادة علنية مفتوحة للمرة الثانية لإيجار حظائر بشواطئ بلدية حجاج لموسم الاصطياف لسنة 2025 عن طريق أظرفه مخومة، تجرى المزادة في اليوم الرابع (04) بعد تاريخ أول نشر لهذا الإعلان بالجريدة الوطنية وذلك وفقا لدفتر الشروط. فعلى الراغبين في المشاركة في المزادة أن يتقدموا إلى مصالح بلدية حجاج لسحب دفتر الشروط مقابل تسديد مبلغ قدره : 5.000.00 (خمس آلاف دينار جزائري)

تعيين الشاطئ	صنف وطبيعة النشاط	العدد	المساحة	السعر الاقتصادي
شاطئ النخيل حجاج	حظيرة	01	2.000 م ²	471.416,00 دج
شاطئ النورس حجاج	حظيرة	01	2.000 م ²	471.416,00 دج
شاطئ الأمل حجاج	حظيرة	01	2.000 م ²	471.416,00 دج
شاطئ عروس البحر حجاج	حظيرة	01	2.000 م ²	471.416,00 دج

يتكون ملف المزادة من:

- ✓ طلب خطي للمشاركة يتضمن الاسم واللقب، العنوان بدقة ورقم الهاتف.
- ✓ استنارة معانة الموقع مصادق عليها من طرف المترشح
- ✓ كفاية الضمان بنسبة 30% على الأقل من السعر الاقتصادي تسدد على مستوى المحضر القضائي.
- ✓ نسخة من شهادة السوابق العدلية لا تتعدى مدة صلاحيته (03) أشهر
- ✓ برفق القائمة الاسمية للأشخاص المراد توظيفهم من طرف المراد الخاضعين للتحقيق المسبق (شهادة السوابق العدلية)
- ✓ نسخة من بطاقة الهوية أو نسخة من التأثبات الأساسي بالنسبة للأشخاص المعنوية
- ✓ مستخرج من كشف الضرائب مضمّن أو مجدول لا تتعدى مدته (03) أشهر
- ✓ وصل تسديد 5.000.00 دج مقابل سحب دفتر الشروط.
- ✓ بطاقة إقامة المعني.
- ✓ دفتر الشروط المودع يكون مؤشر في جميع صفحاته، مضمّن ومؤشر عند عبارة قرئ و صودق عليه (التأشير بالنسبة للشخص المعنوي)
- ✓ العرض المالي والتفني (العرض التفني خاص بالمترشحين لاستغلال مسطحة لوضع كشك).

تجرى المزادة بعد أربعة (04) أيام ابتداء من تاريخ أول ظهور للإعلان وإذا صادف هذا يوم عطلة أو يوم راحة قانونية فإن يوم المزادة يمدد إلى غاية يوم العمل الموالي على مستوى بلدية حجاج (مكتبة البلدية)، على الساعة 10:00 صباحا.

ملاحظة: يقضى كل ملف تنفذه الوثائق التالية: كفاية الضمان، مستخرج من كشف الضرائب، وصل تسديد 5.000.00 دج، العرض المالي، المحضر القضائي

02.08.2025



WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous



@WashNdelivery9

Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran

041 879 674

0770 936 836

Bring your
laundry, we'll
wash it

Call us

0770 936 836



FEDERATION ALGERIENNE DES DONNEURS DE
SANG Affiliée à la fédération internationale des
organisations des donneurs de sang

لجنة المتبرعين بالدم لولاية وهران

Comité des donneurs de sang de la wilaya d'Oran



قال الله تعالى بعد بسم الله الرحمن الرحيم
"من أحيأ نفسا كأتما أحيأ الناس جميعا"
صدق الله العظيم

نداء إلى ذوى القلوب الرحيمة

نداء نوجهه إليكم بصوت أهات وألام المرضى المحتاجين إلى قطرة من دمكم، وخاصة إلى مرضى السرطان الذين يحتاجون خاصة إلى صفائح الدم البيضاء، تلك المادة الحيوية التي بفضلها نستطيع انقاذ حياة هؤلاء المرضى إن شاء الله وبفضلها، فلا تبخلوا عليهم وكونوا كرماء فأنتم بالنسبة لهم الأمل في الحياة ومكافحة شبح مرض السرطان الذي لم تسلم منه حتى الأطفال البريئة التي لم تبرح منذ ولادتها المستشفيات للمعالجة.

وباسم الجمعية وجميع المرضى نقدم لكم جميع تشكراتنا، ودعواتهم المستجابة لمساعدتكم وكرمكم اللذان رسما الفرحة والأمل على وجوههم وساعدتهم على التخلص من هذا المرض.

من يهمه الأمر الاتصال بالأرقام التالية: 0792906730 / 0554321403 / 0772367115

ع/مكتب الجمعية

رئيسة الجمعية السيدة: سرير

Siège social : Pavillon Chalet N°08 – CHUO E-mail :

serir.soumaya@yahoo.com

Compte bancaire CPA agence Oran Soummam 041 418

249461

Fax : 041.45.51.74, tel : 0772367115/ 0554321403/0792906730

Hygiène alimentaire Est-il risqué de consommer des boissons proches de la date de péremption ?

Par B. Habib

Les boissons périmées, ou proches de la date de péremption, sont-elles toujours consommables? Du point de vue de l'hygiène alimentaire, il est recommandé de surseoir à de telles ingurgitations sinon les conséquences pourraient être fâcheuses pour la santé humaine. Le marché local de l'informel abonde depuis des années en boissons gazeuses qui expirant dans un ou deux mois, ce qui fait généralement courir les consommateurs au grand galop, en raison des prix modiques pratiqués. Seulement voilà, a-t-on réellement pensé aux effets sur

la consommation? Non seulement, ces jus et limonades, exposés sur les étals de vendeurs et cédés à 50, 60 voire 70 DA la bouteille, peuvent être nuisibles d'autant plus que leur contenu ou dosage n'étant toujours pas connu. C'est pourquoi, ils représentent aujourd'hui un objet de soupçons indiscutable, encore faudrait-il déterminer avec précision l'origine de fabrication des bouteilles, ce qui suppose a priori l'existence de lieux d'embouteillage plus ou moins illicites et non contrôlés. Mais, on ne sait pas toutefois répondre à la question fondamentale de savoir si c'est grave d'en consommer? Depuis quelques temps et alors que la saison des

chaleurs bat son plein et où les citoyens se rabattent généralement sur les boissons fraîches, il est curieux de constater que la vente de ces boissons, à date de péremption limitée, a pris des proportions inquiétantes. Pour la consommation des produits après leur date de péremption, les spécialistes sont formels: «C'est à éviter» alors qu'en est-il des produits qui expirent dans une semaine voire jusqu'à un ou deux mois? Là, peu de réponses, tant les spécialistes ne sont pas en mesure d'informer ou de confirmer les risques et il faudrait probablement lesavis des laboratoires et autres biologistes pour s'en convaincre.

«La Nuit des musées»

Une soirée à l'ambiance singulière

La manifestation culturelle "La Nuit des musées", organisée, jeudi soir par le Musée public national Ahmed Zabana d'Oran, a offert une soirée muséale à l'ambiance singulière, mêlant l'Histoire à la créativité des enfants. L'événement, qui a vu la participation d'associations culturelles locales ainsi que de l'école privée "Winner Art" pour l'enseignement des arts, a réuni environ 60 enfants ainsi qu'un large public d'amateurs de visites muséales, venus profiter d'un éventail d'activités pédagogiques et vivre une expérience unique dans une ambiance nocturne. Cette manifestation intervient en application des instructions du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, visant à relancer cette tradition qui consiste à ouvrir les musées en soirée durant la saison estivale, en y organisant des activités pédagogiques et des visites de leurs différentes salles, a indiqué à l'APS le directeur de cet établissement culturel, Hichem Sekkal, ajoutant que le musée Ahmed Zabana connaît, en été, une forte affluente de visiteurs de différentes wilayas



du pays, de membres de la communauté algérienne résidant à l'étranger ainsi que des touristes. "La Nuit des musées" concrétise également la nouvelle vision du ministère, qui veille à faire du musée un lieu interactif et pédagogique, tout en attirant les enfants afin qu'ils découvrent de près les trésors archéologiques qu'il abrite, selon le même responsable. Cet événement vise à dynamiser la

scène culturelle durant la saison estivale d'une manière innovante, en permettant aux visiteurs de passer des moments exceptionnels au cœur d'un espace riche en trésors patrimoniaux, et en offrant aux enfants l'opportunité de les découvrir, a souligné la responsable du service animation, ateliers pédagogiques et communication du musée, Nadia Beladel.

Communauté résidant à l'étranger

Le programme se poursuit au profit du 2ème groupe à Oran



Le programme se poursuit au profit du deuxième groupe de membres de la communauté résidant à l'étranger, qui passent leurs deux semaines de vacances au colonie d'été à Cap Falcon où ils ont bénéficié de visites et de circuits touristiques comme le Musée des Mou-

djahidine, où ils ont reçu des explications complètes sur l'histoire de la Révolution algérienne et de la résistance populaire. Une visite à la mosquée du pôle «Abdelhamid Ben Badis» était également prévue, ainsi qu'une visite au complexe sportif «Miloud Hadefi». Cette initiative offre

aux enfants de la communauté l'opportunité d'en apprendre davantage sur leur pays d'origine et de créer un lien avec lui en explorant le riche potentiel et les qualifications de l'Algérie dans ce domaine, dans le but d'inculquer et de renforcer un sentiment d'appartenance chez ces enfants.

Formation professionnelle à Oran Plus de 15.000 nouvelles places à la prochaine rentrée

La direction de la Formation et de l'Enseignement professionnels de la wilaya d'Oran ouvrira 15 700 nouvelles places pédagogiques au titre de la prochaine rentrée de la formation professionnelle (session d'octobre 2025), a-t-on appris mardi auprès de cette structure. Ces places sont réparties entre deux modes de formation diplômante, comprenant l'apprentissage, la formation en présentiel, à distance, les formations-passerelles, en milieu pénitentiaire et dans les établissements privés agréés, ainsi que la formation qualifiante, destinée aux personnes ayant un niveau d'instruction limité, aux nouveaux alphabétisés, aux femmes au foyer et autres, a fait savoir la chargée de communication, Nacera Mansouri, en marge du lancement d'une caravane d'information et de sensibilisation sur la formation professionnelle dans certaines plages de la wilaya. La majorité des nouvelles places pédagogiques pour cette session a été consacrée à la formation en apprentissage, afin de fournir la main-d'œuvre qualifiée nécessaire aux entreprises économiques, conformément aux besoins du marché de l'emploi, a ajouté Mme Mansouri. La même source a, dans ce contexte, souligné que le tissu économique et des services de la wilaya est en mesure d'absorber un grand nombre de stagiaires, compte tenu des opportunités d'insertion qu'offre ce mode de formation. Par ailleurs, trois nouvelles spécialités ont également été introduites pour la session d'octobre 2025 : technicien en mécanique des sols, conception habillement, et contrôle de la qualité des produits désinfectants et des produits cosmétiques. Dans le but d'informer les jeunes sur les opportunités offertes par le secteur, une caravane d'information et de sensibilisation a été lancée mardi depuis l'Institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP) Chahid Lakhdari Hasni, qui devra sillonner pendant trois jours les plages des Andalouses, Aïn-Franine et Cap Blanc, a-t-on signalé. Les jeunes auront l'occasion, à travers cette caravane, de découvrir les spécialités disponibles, les niveaux scolaires requis pour y accéder, ainsi que les facilités accordées pour la création de micro-entreprises et de start-up, et les différents avantages dont bénéficient les porteurs de projets, allant de la formation à l'accompagnement jusqu'à la concrétisation de leurs idées.

Trafic de drogues dures Démantèlement d'un réseau et saisie de plus de 1 kg de cocaïne

Les services de police d'Oran ont démantelé un réseau spécialisé dans le trafic de drogues dures, composé de trois individus, et ont saisi plus de 1 kg de cocaïne, a-t-on appris, jeudi, auprès de la Sûreté de wilaya. L'opération a été menée suite à des informations parvenues aux éléments de la Sûreté urbaine extérieure d'Aïn El-Beïda (Es-Sénia), faisant état d'activités de trafic menées par les membres de ce réseau, qui utilisaient leurs domiciles comme lieux de stockage et de distribution de ces substances toxiques, a indiqué la cellule de communication et des relations publiques. Après une surveillance de leurs mouvements, l'identification des suspects et de leurs lieux de résidence et, à la suite de l'accomplissement de toutes les procédures légales, un plan minutieux a été mis en place par la police, ayant permis l'arrestation successive des trois individus et la saisie de 1,60 kg de cocaïne, a précisé la même source. Une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre des mis en cause, qui ont été présentés devant la justice et placés sous mandat de dépôt pour trafic illégal de drogues dures, a-t-on ajouté.

Saïda

La wilaya en plein essor

La dynamique que vit actuellement la wilaya de Saïda, résulte de la volonté des "responsables locaux" à lui redonner le statut qui lui revient. Outre les programmes de développement déjà réalisés, d'autres d'une envergure importante sont programmés dans les 06 daïras que compte la wilaya. D'ailleurs, tout le monde a remarqué que le wali Mermouri est tout le temps sur le terrain où il fait subir beaucoup d'exercices à certains responsables et autres élus tétanisés par les dures réalités du terrain, eux qui étaient habitués aux commodités de salon. Une chose est sûre, le chef de l'Exécutif ne veut plus entendre parler de retards dans la réalisation des projets, surtout ceux relatifs au logement. L'alimentation en eau potable, le raccordement au gaz naturel et à l'énergie électrique, la santé, l'éducation, les routes... ont été les principaux secteurs qui retiennent l'attention du wali, que ce soit sur le terrain ou lors des réunions de l'Exécutif. En somme, Saïda veut rattraper le retard et ce, dans une stratégie à court et à moyen termes. A travers cette série d'opérations projetées dans les différentes daïras, le wali veut impulser la dynamique du développement. Mais est-il suivi dans cette méthode de gestion? Telle est la question qui taraude les esprits à Saïda. La population de Saïda compte beaucoup sur le wali pour sauver ce qui reste à sauver... L'espoir est permis.

OULD OGBAN

Relizane

Arrestation d'une personne pour vol à l'étalage

Dans le cadre des efforts des forces de police de la wilaya de Relizane pour lutter contre toutes les formes de criminalité, en particulier le phénomène du vol, les éléments de la police de la 3ème Sûreté Urbaine de la wilaya de Relizane ont arrêté une personne dans sa tentative de vol d'un magasin commercial. Ainsi, c'est lors d'une patrouille de sécurité au cours de la nuit pour sécuriser les citoyens et leurs biens que les policiers en pleine ronde ont reçu un appel indiquant qu'une personne, dans le quartier d'AADL, tentait de dérober un magasin de téléphonie mobile. S'étant rapidement dirigés vers les lieux, le suspect a été arrêté en flagrant délit de tentative de vol, avec la saisie d'un extracteur de clous (arrache-clous) et d'un outil de coupe en fer (une scie à métaux), utilisés dans la tentative de vol, en plus de la confiscation d'une arme blanche prohibée (couteau) qui était en sa possession. Toutes les mesures légales nécessaires ayant été prises, en conséquence, il a été présenté au procureur de la République près le tribunal de Relizane, pour tentative de vol par effraction d'un magasin commercial alors qu'il a été pris en flagrant délit et de nuit.

N. Aymen

05 personnes arrêtées et 414 gélules psychotropes saisies

Les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya ont démantelé un réseau criminel, composé de 05 personnes, spécialisées dans la promotion de substances psychotropes et saisi 414 comprimés psychotropes. L'opération a été menée, suite à l'établissement d'un point de contrôle de sécurité à l'entrée nord de la ville où un taxi en provenance d'une wilaya voisine a été arrêté pour un contrôle. Après avoir soumis l'un des passagers suspects à une fouille, 396 comprimés de drogue dure (ecstasy) a été retrouvés en sa possession, soigneusement dissimulés à l'intérieur de ses vêtements, en plus d'une somme d'argent provenant de la vente du produit. Les investigations menées par les policiers auprès du dealer ont permis d'identifier ses complices dans l'opération. En coordination avec le Parquet et sur extension de compétences, les complices ont été arrêtés. 18 comprimés psychotropes ont été saisis lors de la perquisition. Un dossier d'action en justice a été préparé contre les suspects et ils ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Relizane.

N. Aymen

Economie à Mostaganem

Confiants de leurs compétences des jeunes organisent un Salon économique

Par Charef Kassous

On a toujours dit que pour de multiples raisons, à Mostaganem, le climat des affaires reste assez mitigé. Ceci, c'est pour affirmer qu'il ne se passe rien d'économique dans la wilaya. Cette wilaya dont les aspirations se bâtissent vers un sens unique qui est celui des autorités de la wilaya lesquels déploient des efforts colossaux dans les actions portant sur l'investissement et l'industrie de transformation agroalimentaire, peine à faire surface. Cependant, la partie représentative, soit les organes de promotion du commerce et de la promotion économique, sont dans un coma profond. A Mostaganem, quand on aborde la question de l'économie, on se rend compte que bien des mécanismes, même existants, sont dynamiques et ne répondent aucune-ment aux ambitions d'une wilaya émergente. Aujourd'hui, un groupe de jeunes de Mostaganem a pris le taureau par les cornes et s'est lancé dans l'organisation d'un Salon de l'industrie

de transformation agroalimentaire, des produits alimentaires, du commerce et de l'exportation. Érigés en société naissante du nom de "Eventor", ces jeunes, conscients des enjeux économiques préconisés par le président de la République, Abdelmajid Tebboune, deviennent acteurs dans la promotion de l'industrie agroalimentaire. Des jeunes, désireux de faire valoir leurs compétences, lancent le Salon "ALIMENTARIO" qui devra se tenir à Mostaganem, trois jours durant, soit du 23 au 25 septembre 2025, avec une prévision de 150 exposants. Cette initiative qui consiste à redonner vie à l'activité économique, est un signal fort découlant d'une aspiration jeune, celle qui bouscule certains clichés et qui avance pour impulser un potentiel dormant. Grâce à ce Salon, ces jeunes persistent à vouloir faire de cet événement, un vecteur intrinsèque de l'économie locale. Faut-il rappeler que cette initiative entreprise dans un esprit de compétence n'est pas un hasard sinon une réelle contribution visant à accompagner la stratégie na-

tionale d'une économie nationale forte et prospère. "Eventor" croit fermement à son projet car étant louable d'autant plus qu'il a déjà l'approbation de parrainage du wali et du président du Haut Conseil de la Jeunesse. Il y n'a pas de doute que ces jeunes, engagés et consciencieux, s'élancent dans une ébauche marquée par une ferme volonté de réussir là où les aînés n'y sont jamais arrivés car ces derniers se noient dans la morosité.

Des défis ont été misés, par les pouvoirs centraux sur la jeunesse laquelle se positionne adéquatement sur l'échiquier économique, par l'entreprenariat, démontrant une confiance pleinement acquise. Un grand défi à relever, un défi pour faire libérer l'économie de la wilaya de sa léthargie et faire valoir son potentiel. Il est certain qu'avec "LIMENTARIO", ce Salon a de grandes attentes car bien accompagné, ce groupe de jeunes changera, sans nul doute, les modalités du commerce, de l'investissement et de l'export de la wilaya de Mostaganem.

Clôture de la saison moisson-battage à Sidi Bel-Abbès

Résilience et perspectives pour la sécurité alimentaire

Par Mohamed Nouar

La saison agricole 2024-2025 s'est achevée à Sidi Bel-Abbès avec la collecte de plus de 70.000 quintaux de céréales, toutes espèces confondues. Un bilan, bien qu'en deçà des projections initiales, jugé satisfaisant par les autorités locales au vu des conditions climatiques défavorables qui ont marqué l'année. Ce résultat, supérieur à celui des saisons précédentes, témoigne de la résilience des agriculteurs de la région et de l'efficacité des mesures d'accompagnement mises en place par l'État. Lors de la cérémonie de distribution des subventions aux agriculteurs, tenue jeudi après-midi, le wali de Sidi Bel-Abbès a souligné l'importance de ce rendement dans le cadre des efforts nationaux pour atteindre la sécurité alimentaire. Il a mis en exergue le rôle crucial de l'accompagnement des agriculteurs, la mise à disposition de moyens de récolte et de silos de stockage, ainsi que l'adoption d'un parcours technique optimisé. Au-delà des céréales, la wilaya a enregistré une production notable de 1.673.545 quintaux de pommes de terre et d'ignons sur une superficie de 43.640 hectares, diversifiant ainsi son portefeuille agricole. Dans le cadre des programmes de soutien, des avancées significatives ont été observées, à savoir 760 exploitations agricoles ont été raccordées à l'électricité agricole, améliorant considérablement les conditions de travail et la productivité, 12.150 agriculteurs ont obtenu des attestations de mise en conformité agricole, concrétisant des efforts de régularisation foncière essentiels. Trois périmètres agricoles d'une superficie totale de 17.000 hectares ont été délimités et sont destinés à être distribués aux investisseurs. Ces périmètres se situent à El Mekmen (3.005 ha), Batma 02 (10.522 ha) dans la



commune de Mahroum et Batma 01 (3.965 ha) dans la commune de Bir El Hammam. L'Office National des Terres Agricoles (ONTA) a déjà réceptionné 565 demandes via sa plateforme numérique, ciblant principalement les cultures stratégiques et la plantation d'arbres fruitiers résistant à la sécheresse. La sélection des investisseurs s'effectuera sur la base de critères rigoureux, a précisé le directeur de l'ONTA. Afin de consolider les capacités de stockage, quatre centres de stockage de céréales d'une capacité individuelle de 5.000 quintaux ont été réceptionnés, sur un objectif de dix. Les travaux se poursuivent pour les centres restants et le silo principal, des infrastructures vitales pour la gestion post-récolte. L'optimisation des ressources hydriques est également une priorité, avec 900 agriculteurs ayant bénéficié de subventions pour l'acquisition d'équipements d'irrigation économes en eau et d'équipements de forage de puits. Le responsable de l'exécutif, Kamel Hadji, a réitéré l'engagement des autorités à soutenir toutes les initiatives visant à promouvoir ce secteur stratégique. Cet accompagnement se traduit par l'amélioration des conditions de travail des agriculteurs, la facilitation de leur accès aux marchés,

des démarches administratives simplifiées et l'accès aux divers dispositifs de soutien. La journée de jeudi a également été marquée par la remise de 50 actes de concession au profit d'héritiers d'agriculteurs, 10 actes de partenariat, des autorisations de forage de puits, 50 décisions de subvention pour l'acquisition de matériel d'irrigation et 10 actes de concession, dans le cadre de la mise en conformité des terres agricoles mises en valeur. En matinée, les autorités de la wilaya ont effectué des visites ciblées dans plusieurs exploitations agricoles et institutions économiques spécialisées, s'enquérant du fonctionnement des filières céréalières, maraîchères, arboricoles, ainsi que des unités d'élevage et des établissements industriels agroalimentaires et de matériel agricole. Ces visites ont été l'occasion d'écouter les préoccupations des acteurs du secteur et de découvrir les offres des partenaires économiques, des institutions financières et des compagnies d'assurance lors d'une exposition dédiée. Ces initiatives concertées illustrent une volonté politique forte de dynamiser le secteur agricole à Sidi Bel-Abbès, pierre angulaire de la stratégie nationale de développement et de la quête d'une autonomie alimentaire durable.

Ghardaïa

Réhabilitation de près de 2.000 habitations des différents ksour

Atués dans les ksour de la wilaya de Ghardaïa, ont été réhabilités au terme d'un programme de restauration d'envergure géré par le secteur de l'habitat, a-t-on appris mardi auprès de la direction du Logement de la wilaya. Ce programme vise à revaloriser et à sauvegarder ces habitations patrimoniales existantes dans des ksour classés patrimoine culturel, et à améliorer le cadre de vie de leurs habitants, a indiqué le directeur du logement, Ali Djerbal. Une enveloppe financière estimée à un milliard de dinars a été consacrée à ces chantiers de réhabilitation qui ont ciblé les ksour de Métili avec (17 habitations) , Bounou-ra (41), Guerrara (82) Beni-Isguen (185) El-Atteuf (203) , Berriane (208), Melika (455) et Ghardaia (804), a-t-il détaillé. La vaste opération de mise en valeur de ce patrimoine a ciblé également les façades extérieures, les ruelles et les différents accès à ces ksour,a encore ajouté M. Djerbal. Les travaux de réhabilitation de ces habitations d'une grande valeur architecturale, historique, culturelle et urbanistique, ont été réalisés après étude et diagnostic de l'ensemble du bâti des ksour, réalisée en collabo-

ration avec la direction de la culture, l'Office de protection de la vallée du M'zab (OPVM), les communes, les bureaux d'étude et les architectes qualifiés dans la restauration des monuments historiques, ainsi que des membres de la société civile. L'initiative s'inscrit dans le cadre des efforts des pouvoirs publics visant la préservation du patrimoine historique et culturel Oasien, omniprésent dans la vallée du M'zab classée en 1982 patrimoine universel par l'Unesco, ainsi que la promotion touristique de la région et le traitement du bâti menaçant ruine dans les ksour, a-t-on souligné. Pour les responsables locaux de la culture, la réhabilitation de ces habitations ambitionne également la valorisation du patrimoine matériel architectural de la région de Ghardaïa, dans toute sa diversité, et l'appui de l'attractive de la région pour la mise en place d'un développement touristique durable, selon les responsables du secteur de la culture. »Le souci des acteurs de la culture est de mettre en valeur le style architectural singulier et atypique légué par nos aïeux dans la région, ainsi que la richesse artistique et culturelle exceptionnelle de cette contrée », relè-

ve le chef de service du patrimoine à la direction de la Culture et des arts, Abdelhamid Amiz. De son côté, le directeur de l'OPVM, Kamel Ramdane a souligné que ces habitations sont restaurées par des maitres artisans locaux détenteurs d'un savoir-faire légué de génération en génération en matière de restauration du patrimoine» » Des matériaux de construction traditionnels, confectionnés suivant les méthodes et techniques ancestrales alliant le mortier de chaux ont été utilisés ainsi que la pierre, l'argile et les troncs de palmiers comme poutrelles », a-t-il expliqué. L'opération de restauration vise à redonner vie aux maisons des ksour édifiés pour El-Atteuf en 1012, Bounou-ra en 1046, Béni-Isguen en 1347, Ghardaia en 1048, Mélika en 1350, Métili en 1384, Guerrara en 1610 et Berriane en 1.690, a-t-il souligné. Faisant partie du patrimoine universel, la vallée du M'zab avec ses ksour est ancrée dans l'histoire par son architecture atypique, ses remparts, ses places du marché, ses mosquées et ses portes. Son classement patrimoine mondial constitue un atout supplémentaire pour le développement économique de la région basé sur le tourisme.

Fête du bijou à Tizi-Ouzou

Ath Yenni, Carrefour national de l'artisanat traditionnel

La 19ème édition de la Fête du bijou d'Ath Yenni a été lancée jeudi, dans la commune d'Ath Yenni au sud Est de Tizi-Ouzou, avec la participation de 160 artisans représentant 13 wilayas ainsi que la wilaya hôte, transformant la localité en un véritable carrefour national de l'artisanat traditionnel. La présence de plus de 160 artisans de différents métiers, principalement le bijou, dont 110 bijoutiers d'Ath Yenni, à cette fête qui se poursuivra jusqu'au 9 août, témoigne de l'engouement croissant et de l'importance nationale de ce rendez-vous culturel. La région qui accueille l'événement a connu, au premier jour, une affluence importante de visiteurs venus apprécier les chefs d'œuvres créés par les artisans bijoutiers, certains étant à l'affût de nouveaux modèles d'autres, par contre, préférant le bijou traditionnel, et tous n'ont eu que l'embarras du choix face à la palette haute en couleurs et en formes, qui leur a été exposée. Le wali Aboubakr Esseddik Boucetta qui a

donné le coup d'envoi de cette manifestation, n'a pas manqué de souligner l'envergure de l'événement. Il a mis en avant, dans son allocution d'ouverture au CEM Larbi Mezani, la portée de cette manifestation. "La Fête du bijou d'Ath Yenni représente un événement national majeur pour la valorisation de l'artisanat traditionnel et la préservation du patrimoine national", a-t-il dit. Il a insisté sur le fait que la fête n'est pas qu'une simple exposition, mais un "espace de communication avec la mémoire collective et de renforcement du lien avec l'héritage culturel" transmis par les ancêtres. Le wali a également mis en avant la forte participation d'artisans à cette édition, ce qui confirme que la fête a "dépassé son caractère local pour devenir une véritable tribune nationale de promotion de l'artisanat traditionnel algérien", a-t-il estimé. Au plan économique, M. Boucetta a affirmé que cette manifestation s'inscrit dans "un contexte de développement général visant à dynamiser l'économie locale

et à promouvoir les atouts touristiques et culturels de la région d'Ath Yenni". Par ailleurs, et afin d'aider les artisans et poursuivre les efforts de préservation et de promotion de ce métier, M. Boucetta a précisé que la Maison de l'artisanat d'Ath Yenni, fermée depuis plusieurs années et très dégradée, fera l'objet d'une réhabilitation. La structure devrait rouvrir ses portes avant l'année prochaine, a-t-il indiqué. Cette initiative vise à offrir de nouveaux débouchés aux artisans qui, pour beaucoup, manquent de points de vente ayant des ateliers à domicile, a-t-il ajouté, insistant sur la volonté de donner un nouvel élan, à préserver et à promouvoir les métiers traditionnels. Pour sa part, le président de l'Assemblée populaire communale d'Ath Yenni, Abdallah Djenane, a souligné que le bijou en argent serti de corail et décoré d'émaux, par sa finesse et la richesse de ses symboles, est un langage culturel et une mémoire vivante.

Médéa

Lancement de travaux d'ouverture de routes en zones rurales

Des travaux d'ouverture et d'aménagement de routes ont été lancés dans de nombreuses communes rurales de la wilaya de Médéa dans le but de revitaliser ces régions et rompre l'isolement des habitants des villages et des hameaux enclavés, a-t-on appris, jeudi, auprès des services de la wilaya. Financés dans le cadre du fonds de garantie et de solidarité des collectivités (FGSCL), les travaux engagés vont permettre de désenclaver près d'une dizaine de villages éparpillés à travers les zones rurales des communes d'Ouled-Antar, Sidi-Ziane, Ouamri, El-Azzizia et Bouaiche, a-t-on indiqué. Ces routes seront reliées à des chemins communaux et de wilaya qui assurent la jonction entre les chefs-lieux des communes ciblées et les régions concernées par ce projet, facilitant, d'une part, le déplacement des habitants, et contribuant, d'autre part, au développement des activités agricoles, a souligné la même source. Des projets de désenclavement similaires ont été réalisés, au début de l'année en cours, au profit des habitants des zones rurales des communes de Mihoub, Mezghena, Bouskène, Sedraya, Chellalet-El-Adhaoura, Saneg, Mfatha, Beni-Slimane et Khems-Djouamaâ, selon les services de la wilaya.

Brèves de Béjaïa

Chute mortelle d'un octogénaire

Un octogénaire a péri ce jeudi à Bejaia, victime d'une lourde chute du 3ème étage, rapporte la protection civile, dont les éléments ont procédé à son transfert à l'hôpital. Le drame est survenu en début de matinée dans un immeuble résidentiel, situé non loin du stade de l'unité Maghébine. Une enquête a été ouverte par la sureté de wilaya, a-t-on précisé de même source.

Plusieurs commerçants épinglés

La direction du commerce de Bejaia a épinglé depuis le début de la saison estivale, plusieurs commerçants, confondus pour diverses infractions dont le défaut d'hygiène et la vente de produits impropres à la consommation, qui ont valu à leurs auteurs soit des procès soit des décisions de fermeture temporaire. Ils sont dix-sept (17) dans ce cas de figure, notamment les vendeurs de glaces. 15 brigades ont été mises sur le terrain pour relever les infractions et qui, depuis le mois de juin, ont opéré 89 contrôles, rapporte la direction du commerce. - La direction de l'éducation entend ouvrir une multitude de structures en septembre prochain, pour étoffer les infrastructures du secteur. Il s'agit de 10 nouvelles écoles, deux collèges et deux lycées, selon la direction de wilaya. La même source annonce également l'inauguration de plusieurs classes pédagogiques dans les trois paliers et 10 restaurants scolaires dans les collèges.

De grands moyens mobilisés pour éviter les noyades

D'importants moyens ont été engagés mardi aux alentours des plages de Melbou, à 30 km à l'Est de Bejaia, pour retrouver le corps d'un baigneur de 38 ans, disparu en début de matinée sur le rivage de la plage non surveillé de Tiksert, juste après qu'il ait plongé dans l'eau, rapporte la protection civile. La victime, originaire de la wilaya de Sétif, installée en famille sur les lieux, une zone éminemment rocheuse, a soudainement disparu, a-t-on souligné, précisant que c'est sa famille qui en a donné l'alerte. Un quadragénaire, originaire de Timenzrit (Sid-Aich) y a péri à la tombée de la nuit dans des circonstances non encore expliquées, bouclant une journée qui a failli être lourdement tragique. Quelques heures plus tôt, sur la plage des Hamadites, à Tichy, trois baigneurs ont été sauvés d'une mort certaine par la protection civile, après qu'ils aient été emportés par les courants, a ajouté la même source. Les plages de Bejaia ont enregistré 11 noyades mortelles depuis le début de la saison estivale, a-t-on relevé, notant que ce chiffre représente presque le nombre de victimes par noyade déplorées durant tout l'été 2024 qui a enregistré 13 drames.

USMA
Le Camerounais
Che Malone Junior
1ère recrue estivale



Le défenseur international camerounais Che Malone Junior, est devenue la première recrue estivale de l'USM Alger en s'engageant pour un contrat de deux saisons, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, mercredi dans un communiqué. Le joueur de 26 ans a évolué lors des deux dernières saisons sous les couleurs du club tanzanien de Simba SC. D'autres nouvelles recrues sont annoncé chez le récent vainqueur de la Coupe d'Algérie, qui a entamé cette semaine un stage de six jours à Alger, dirigé par le préparateur physique Belaïd Medjahed, en attendant l'arrivée d'un nouvel entraîneur. Côté départs, le club algérois s'est passé jusque-là de trois joueurs : le milieu offensif bolivien Adalid Terrazas, le milieu de terrain Oussama Chita, et le défenseur Congolais Kévin Mondoko, alors que le défenseur Imad-Eddine Azzi, a préféré rejoindre le club russe d'Anzhi Makhachkala, après la fin de son prêt pour une saison, en provenance du club koweïtien de Kazma SC. L'USMA qui a bouclé l'exercice 2024-2025, à la 7e place au classement du championnat, en compagnie du MC Oran et de l'USM Khenchela, avec 40 points chacun, a sauvé sa saison en remportant la Coupe d'Algérie, pour la 9e fois de son histoire, aux dépens du CR Belouizdad (2-0).

Championnat qatari
Boulbina signe son premier but
avec Al-Duhaïl en amical



L'attaquant algérien Adil Boulbina, a signé son premier but avec sa nouvelle formation d'Al-Duhaïl (Div.1 qatarie de football), en match amical disputé mercredi face aux Grecs de Kifisia FC (1-1), dans le cadre du stage qu'effectue le vice-champion du Qatar aux Pays-Bas. Boulbina a ouvert le score en première période (29e), avant que le club grec n'égalise juste après la reprise par Souza (48e). L'ancien international A', a signé ses grands débuts samedi dernier, lors de la défaite concédée face aux Néerlandais du Go Ahead Eagles (4-2).

Boulbina (22 ans) s'est engagé en juin dernier avec Al-Duhaïl pour un contrat de cinq saisons, en provenance du Paradou AC. Il s'est illustré la saison dernière, en terminant en tête du classement des buteurs de la Ligue 1 Mobilis avec 20 réalisations au compteur, loin devant ses poursuivants directs. Al-Duhaïl a engagé les services de l'ancien sélectionneur national, Djamel Belmadi, en remplacement du Français, Christophe Galtier. Il s'agit d'un retour aux sources pour Belmadi, qui avait déjà dirigé le club de Doha entre 2015 et 2018.

Ligue 1 Mobilis (Saison 2025-2026)
MCA-CRB et JSK-USMA,
affiches de la 1re journée

Le derby algérois entre le CR Belouizdad et le MC Alger (double tenant du titre), et le "classico" entre la JS Kabylie et l'USM Alger, constitueront les deux affiches phares de la 1re journée du championnat de Ligue 1 Mobilis (2025-2026), dont le coup d'envoi sera donné le jeudi 21 août, selon le tirage au sort du calendrier du championnat, effectué jeudi par la Ligue de football professionnel (LFP). Le MC Alger entamera la défense de son titre face au CRB, à huis clos, alors que la JS Kabylie, vice-champion d'Algérie, disputera son premier match face à l'US-

MA, détenteur de la Coupe d'Algérie 2025, au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou. Les deux promus en Ligue 1, à savoir le MB Rouissat et l'ES Ben Aknoun, entameront la saison en déplacement, face respectivement à la JS Saoura et au MC Oran. Les journées du championnat de Ligue 1 Mobilis se dérouleront les jeudi, vendredi et samedi de chaque semaine. La phase aller du championnat de Ligue 1 prendra fin le 29 novembre avec le déroulement de la 15e journée, tandis que la manche retour débutera le 8 janvier et prendra fin le 16 mai 2026.

Jeux Africains Scolaires (Algérie 2025)
24 athlètes en lice en
gymnastique artistique



La compétition de gymnastique artistique, qui rassemble 24 athlètes (filles et garçons), à la 1re édition des Jeux Africains Scolaires (26 juillet-5 août), a débuté jeudi à la salle omnisports Berchache Mohamed-Belkacem de Constantine. Les participants (garçons) tenteront, durant une journée, d'enregistrer le maximum de points possibles en vue des classements général et individuel par agrès, tandis que les filles concourent pour le classement général par équipes, le classement individuel et le classement individuel par agrès. La qualification étant calculée au nombre de points obtenus dans chaque agrès. Outre l'Algérie, la compétition réunit le Soudan, la Namibie, la Tunisie, la RD Congo, le Congo, et le Chad. Lors de cette compétition, 51 médailles (17 en or et autant en argent et en bronze) seront remises. Cette discipline devrait voir défiler des gymnastes motivés et déterminés, d'autant que cette 1re édition des Jeux Africains Scolaires représente une opportunité pour découvrir des talents africains naissants en gymnastique artistique, soucieux de se mettre en valeur sur la scène continentale.

Jeux Africains scolaires (Basket-ball 5x5)
L'Algérie termine la phase
aller en 2ème position



L'équipe algérienne garçons de basket-ball occupe la 2e place au classement du mini-championnat de basket 5x5, après la 1re phase (aller) qui s'est terminée, mercredi soir, à la salle de l'Office du parc omnisports de (OPOW) de Sétif, pour le compte des Jeux africains scolaires (JAS-2025). La soirée du mercredi a permis à la sélection du RD Congo de s'emparer de la 1re place à l'issue de son large succès devant la Libye (106-20). Grâce à cette victoire, les Congolais, avec deux succès dont le premier contre l'Algérie (66-49), ont terminé la phase aller en tête, suivis de l'Algérie avec un succès face aux Libyens (119-31), lors de la 1re journée. Le tournoi de basketball 5x5 (garçons) réunit trois nations seulement qui vont jouer entre eux un mini championnat (aller et retour), à l'issue duquel le podium des JAS-2025 sera connu. Le programme restant propose, jeudi en soirée, Libye-Algérie, vendredi Algérie-RD Congo, ensuite samedi RD Congo-Libye. Selon le calendrier général des compétitions publié par le comité d'organisation, une demi-finale entre le 1er et le second, est prévue pour la journée du 3 août, et c'est les deux demi-finalistes qui animeront la finale, le lendemain. Le directeur de la compétition de basket-ball de ces jeux, Abdelhamid Mahmoudi, a indiqué, à l'issue de la rencontre RDC-Libye, que ce mini-championnat, qui reprend dès jeudi soir, devrait donner lieu à des rencontres très disputées au regard de l'enjeu, la RDC occupant, pour l'heure, la 1ère place devant l'Algérie et la Libye.

En novembre prochain au Burundi
Forum sur l'égalité des genres dans le sport

Le Burundi abritera les 10 et 11 novembre prochain, un Forum sur l'égalité des genres dans le sport, en présence de plusieurs personnalités politique et sportives, a-t-on appris, auprès de l'Association des comités nationaux olympique d'Afrique (ACNOA). Ce rendez-vous sera ponctué par une cérémonie de remise des trophées du Comité International Olympique (CIO 2023 et 2024). Le président de la République du Burundi sera l'invité d'honneur de la cérémonie d'ouverture. Placé sous la supervision de la Commission Egali-

té au Comité international olympique (CIO), la réunion sera une manière de réitérer le soutien de l'ACNOA, présidée par l'Algérie Mustapha Berraf, "à la participation active des femmes et à intégrer pleinement la dimension genre dans toutes les politiques sportives de l'instance continentale". "Le forum est prévu les 10 et 11 novembre au Burundi, avec une arrivée le 9 novembre pour des activités sportives et culturelles. Le programme, approuvé par le CIO, mettra l'accent sur le développement du sport féminin africain, le rôle des entraîneurs fem-

mes, l'aide aux CNO pour les plans stratégiques et les financements", a indiqué un communiqué de l'instance africaine. Une soirée de gala avec remise des trophées du CIO 2023 et 2024 est également prévue. La ville de Tunis aura, pour sa part, l'honneur d'organiser le Forum sur le développement durable, les 3 et 4 octobre 2025. Une rencontre qui mettra l'accent sur la protection de l'environnement et le sport éco-responsable. Ce forum s'inscrit dans la dynamique de durabilité que l'ACNOA porte avec conviction.

La 8e édition du festival culturel international "l'été en musique" du 7 au 14 août à Alger

La 8e édition du festival culturel international "l'été en musique" se tiendra du 7 au 14 août prochain au théâtre de plein air du Casif à Sidi Fredj (Alger), avec la participation d'artistes venus d'Algérie et d'autres pays africains, indique un communiqué du commissariat du festival. Placée sous le slogan "rythme sans frontières", cette édition se veut "une grande fête artistique, mettant en lumière la diversité des rythmes africains, algériens et internationaux, à travers une programmation variée" regroupant des artistes et musiciens d'Algérie, de Tunisie, de Guinée, de Sierra Leone, du Ghana, du Togo et d'autres pays.

Organisé par le commissariat en collaboration avec l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, ce festival vise à "encourager la créativité artistique contemporaine, à valoriser la musique patrimoniale, à favoriser les échanges culturels et à offrir un espace professionnel à la créativité des jeunes", selon les organisateurs.

Cette manifestation célébrera toutes les formes d'expression musicale, allant du patrimoine algérien comme le raï et l'art targui au jazz, à l'afrobeat, aux musiques du monde, au rap et d'autres genre.

Parmi les artistes participant à cette édition figurent Moh Milano, Djalil Palermo, le groupe El Dey, Cheb Hamidou, Mohamed Allaoua, Salim Chaoui et le groupe targui "Tikoubaouin". La rappeuse Miss Kala (Guinée), le rappeur Hinga the Venom (Sierra Leone) et le groupe tunisien Mizawan seront également au rendez-vous.

L'édition 2024 du festival avait été organisée parallèlement à la manifestation culturelle Canex Wknd (Weekend de la créativité africaine 2024), donnant ainsi une place centrale à la dimension africaine et mettant en lumière les talents de la musique africaine.

SILA 2025

Ballalou insiste sur la nécessité d'une bonne préparation pour une édition réussie

Le ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballalou, a insisté, dimanche à Alger, sur la nécessité d'une bonne préparation et de la coordination entre les différents acteurs concernés pour garantir la réussite de la nouvelle édition du Salon international du livre d'Alger (SILA 2025), indique un communiqué du ministère.

Lors d'une visite d'inspection au siège du Commissariat du SILA, au niveau de l'Entreprise nationale des arts graphiques (ENAG), M. Ballalou a souligné "la nécessité d'une bonne préparation et de la coordination entre l'ensemble des acteurs culturels et administratifs concernés" pour garantir la réussite de la 28e édition du SILA, prévue du 29 octobre au 8 novembre 2025.

A cette occasion, le commissaire du SILA, M. Mohamed Iguerb, a présenté un exposé sur l'avancement des préparatifs en cours pour une édition "exceptionnelle" de ce rendez-vous culturel le plus important en Algérie et en Afrique du Nord, rappelant que la République islamique de Mauritanie en sera l'invitée d'honneur.

Au niveau de l'ENAG, le ministre a inspecté les espaces dédiés aux œuvres sociales, où il s'est enquis des conditions de travail, relevant "l'importance de la prise en charge de la ressource humaine pour assurer un travail de qualité et garantir la stabilité professionnelle". Le ministre s'est ensuite rendu à l'imprimerie principale, où le directeur général de l'établissement, Hichem Aissani, a présenté un exposé sur l'activité de cette structure, qui joue un rôle clé dans le domaine de l'édition et de l'impression à l'échelle nationale.

Lors de sa tournée à travers les ateliers de production, M. Ballalou a également suivi les différentes étapes du processus d'impression en cours du Saint Coran et des manuels scolaires et pris connaissance des équipements modernes dont dispose l'entreprise. Le ministre a, dans ce cadre, insisté sur "la nécessité de se conformer aux normes de qualité, de respecter les délais et d'œuvrer à améliorer la performance professionnelle selon une approche basée sur l'efficacité, la spécialisation et l'adaptation aux évolutions technologiques en matière d'impression et d'édition".

Cette visite vise, selon le communiqué, à "évaluer la performance des établissements relevant du secteur et à suivre la mise en œuvre des programmes de modernisation des équipements et d'amélioration de la gouvernance au sein de ces établissements, notamment ceux à caractère économique".

Initiative Art 2

16 porteurs de projets innovants dans le domaine des industries culturelles et créatives retenus

Seize (16) porteurs de projets innovants dans le domaine des industries culturelles et créatives, retenus dans le cadre de la 2e édition du programme "Initiative Art" visant à encourager les start-up à investir dans les domaines de la culture et à contribuer à la transition économique du pays, ont été annoncés jeudi à Alger.

L'annonce a été faite à l'occasion du lancement de la 2e édition de "Initiative Art" (31 juillet-3 août) organisée par le ministère de la Culture et des Arts, en coopération avec le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises et en partenariat avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA) et l'Ecole supérieure algérienne des affaires (ESAA).

Dans une allocution lue en son nom par le chef de cabinet, Mohamed Sidi Moussa, le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou a souligné que ce "programme ambitieux" destiné aux jeunes porteurs de projets innovants dans le domaine des industries culturelles et créatives, vise à "créer un espace favorable aux innovateurs pour développer leurs idées et les transformer en projets durables contribuant à la promotion de l'économie culturelle nationale et à renforcer la place de l'Algérie en tant qu'incubateur d'énergies créatives".

Le ministre a rappelé que le ministère s'est lancé, depuis l'année dernière, dans l'organisation de la 1ère édition de "Initiative Art", en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et ce dans le cadre de "la stratégie nationale de la propriété intellectuelle visant à mettre en place un cadre global pour protéger l'innovation et encourager la créativité en tant que vecteur essentiel du développement".

De son côté, le directeur du Bureau extérieur de l'OMPI en Algérie, M. Mohamed Salek Ahmed Athmane, a salué le "grand succès" de la première édition du programme "Initiative Art" en Algérie, grâce à "l'attention particulière accordée par les hautes

autorités algériennes à la culture, au patrimoine national, aux arts et au développement des industries culturelles et créatives". Le responsable a souligné que l'Algérie est le "premier pays arabe à bénéficier de ce programme qui vise à identifier les défis auxquels sont confrontées les start-up, à y apporter des solutions et à accompagner des experts en affaires et en propriété intellectuelle pour élaborer une stratégie spécifique aux entreprises activant dans le domaine de l'industrie créative".

Le programme "Initiative Art 2" a vu la sélection de 16 porteurs de projets innovants parmi 100 candidats, en se basant sur leur capacité à contribuer au développement du secteur culturel à travers des modèles novateurs soutenant l'économie créative. Les participants bénéficieront pendant quatre jours, d'ateliers pratiques portant sur les domaines de l'analyse de marché, de la modélisation économique, de la mobilisation stratégique des droits de propriété intellectuelle, ainsi que de la communication créative.

Ballalou met en avant le rôle du CNRPAH et du CRESPIAF dans la protection du patrimoine culturel algérien et africain

Le ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballalou, a mis en avant le "rôle stratégique" du Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques et du Centre régional pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Afrique (CRESPIAF), dans "la préservation du patrimoine culturel algérien et africain", indique un communiqué du ministère.

Dans le cadre du suivi permanent des activités de recherche scientifique dans le domaine de l'archéologie et du patrimoine culturel, le ministre a présidé une réunion consacrée à "l'évaluation des fouilles menées par les centres de recherche nationaux et régionaux relevant du secteur". A cet effet, une séance de travail élargie a été tenue, en présence d'experts et de responsables des deux institutions, ainsi que de cadres du ministère, pour l'évaluation des résultats des fouilles réalisées par le CNRPAH et le CRESPIAF, ce dernier étant un centre de catégorie 2 placé sous l'égide de l'UNESCO.

Lors de cette réunion, il a été procédé à la présentation du bilan des travaux de recherche accomplis tant sur le terrain que dans le cadre scientifique dans diverses wilayas du pays, outre la présentation des activités liées à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, aux niveaux



national et africain, conformément à l'engagement de l'Algérie à son rôle pionnier en la matière. A cette occasion, le ministre a réaffirmé "le rôle stratégique de ces deux centres dans la protection et la valorisation du patrimoine culturel algérien et africain", appelant à "l'élaboration d'une feuille de route aux contours clairs en vue de renforcer les fouilles", ainsi qu'à l'association des chercheurs et des archéologues aux différents projets de recherche et aux opérations de fouilles, tout en renforçant les mécanismes de coopération entre les différents acteurs, tant au niveau national qu'international, en utilisant les technologies avancées pour enrichir le patrimoine archéologique national. Par ailleurs, le ministre a souligné "la nécessité de publier les rapports de recherche reflétant les réalisations et les défis rencontrés, afin de mieux orienter

les efforts et d'évaluer l'efficacité du travail scientifique, selon la même source.

A cet égard, le ministère de la Culture et des Arts "a octroyé, au cours de cette année, 41 autorisations ministérielles de fouille au profit d'équipes de recherche nationales et internationales spécialisées en archéologie, ce qui témoigne de l'engagement de l'Algérie à soutenir la recherche scientifique et à promouvoir la coopération internationale pour l'étude du patrimoine culturel", ajoute le communiqué.

Les travaux de cette réunion s'inscrivent dans le cadre de la "nouvelle stratégie" adoptée par le ministère, visant à "promouvoir la fouille et à en renforcer le rôle, étant un instrument primordial pour la préservation de la mémoire nationale et la sauvegarde de l'identité culturelle, conformément aux priorités de la politique culturelle nationale".

Royaume-Uni

Une jeune femme se fait arracher « les trois quarts du cuir chevelu » dans un manège

Une jeune femme de 18 ans a été grièvement blessée à la tête après un accident survenu samedi soir dans une fête foraine du Hampshire. Une sortie à la fête foraine a viré au drame dans le Hampshire (Royaume-Uni). Selon la BBC, une jeune femme de 18 ans a en effet été victime d'un grave accident sur une attraction du salon Netley Marsh Steam and Craft Show ce samedi. D'après les premiers éléments de l'enquête, les cheveux de la jeune femme se seraient coincés dans le manège, lui arra-

chant une grande partie du cuir chevelu. Aussitôt alertés, les secours sont intervenus peu avant 23 heures. La victime, grièvement blessée, a été hospitalisée en urgence dans la foulée. Sur place, des témoins décrivent un moment de confusion et de panique. « L'un des amis de la jeune fille est venu et a dit à quel point la situation était grave. Certains d'entre nous ont alors proposé leur aide », a raconté une femme ayant participé aux premiers secours. Interrogée par le Southern Daily Echo, une infirmière de l'hôpital général de Southampton a éga-

lement déclaré : « Son amie est descendue de l'attraction et a dit qu'elle saignait, alors j'ai proposé mes services en tant que secouriste. Quand je suis arrivée sur place, j'ai vu que les trois quarts du cuir chevelu de la jeune fille avaient été arrachés. » « C'est vraiment choquant que cela puisse arriver sur une attraction de fête foraine où de jeunes enfants montent, a-t-elle ajouté. Cela ne doit plus jamais se reproduire. » « Nous sommes ouverts » L'enquête se poursuit pour déterminer les circonstances précises de ce dramatique acci(...)

Inde

Attaqué par un cobra, un enfant de deux ans le mord et le tue

Un fait divers glaçant a secoué le 25 juillet le petit village de Bettiah, en Inde. Un petit garçon de 2 ans, qui jouait tranquillement près de chez lui, a été attaqué par un cobra, un serpent venimeux, rapporte The Times of India. Le garçonnet, probablement inconscient du danger, lui avait auparavant lancé une pierre, certaine-

ment pour jouer. C'est alors que le reptile l'a attaqué et s'est enroulé autour de sa main. Selon sa grand-mère et sa famille, l'enfant aurait alors mordu à mort le reptile, rapportent nos confrères. Si le bambin a remporté haut la main ce combat, il a toutefois perdu brièvement connaissance à cause des effets du venin. A l'hôpital voisin où il a été rapi-

dement transféré, bénéficiant ainsi d'un traitement adéquat, l'équipe médicale a indiqué que les effets du venin avaient été modérés grâce à la rapidité de sa prise charge. En revanche, le cobra n'a eu aucune chance : toujours selon les médecins, il serait mort des suites d'un traumatisme crânien et buccal infligé par les dents du garçonnet.

Thaïlande

Avoir un lion chez soi est permis par la loi

Deux lionnes blanches et un hybride lion-tigre de 200 kg baptisé « Big George ». Ce sont les animaux de compagnie de Tharnuwarht Plengkemratch installés derrière son garage d'une rue anonyme d'une ville du nord de la Thaïlande. Ici, la loi autorise les individus à posséder chez eux le « roi des animaux ». Depuis Chiang Mai, Tharnuwarht partage sur TikTok, où il compte environ trois millions d'abonnés, le quotidien de ses trois grands félins, qui « aiment bien jouer et sont affectueux, comme les chiens et les chats », décrit-il. Depuis 2022, la loi exige des propriétaires qu'ils enregistrent leurs lions de compagnie, leur implantent une micropuce et informent les autorités en cas de changement de résidence. Mais le texte ne définit aucun contrôle sur la reproduction, ni sur les hybrides, et les exigences au sujet des conditions de conservation en enclos demeurent minimales. Les naissances d'espèces présentes à l'état sauvage en Thaïlande, comme le tigre, doivent être signalées sous 24 heures. Pour un lion, son propriétaire dispose de 60 jours. « C'est une fenêtre énorme », explique Tom Taylor. « Qu'est-ce qui peut être fait avec une portée de lionceaux pendant ces 60 jours ? Plein de choses. »

Cet expert et ses collègues ont constaté le triplement récent du nombre de lions en captivité, d'environ 130 en 2018 à environ 450 en 2024, sur la base de recherches sur les réseaux sociaux et de visites in situ. Mais, faute de preuve de vie pendant un an, 350 autres félins ont disparu de leurs radars, peut-être en raison de décès non-remontés, parce que l'animal n'est plus exposé au public, ou, « pire » encore, à cause du commerce illégal, selon Tom Taylor. « Nous avons interrogé des professionnels qui nous ont donné les prix pour des lions en vie ou morts, et nous ont dit qu'ils pouvaient les récupérer à la frontière », explique-t-il. Il existe de nombreuses preuves sur le trafic de lions ou de ses parties, ont indiqué à l'AFP plusieurs experts, qui ont requis l'anonymat, par crainte de se faire remarquer des autorités. En plus de la Thaïlande, le phénomène touche aussi le Laos et le Cambodge. L'éleveuse thaïlandaise Pathamawadee Janpithak, 32 ans, a débuté dans le négoce de crocodile, avant que la chute des prix liés au reptile la pousse vers le lion. Elle vend des lionceaux âgés d'un mois pour environ 500.000 bahts (13.200 euros). Après un pic à 800.000 bahts (21.200 euros), le marché s'est réajusté en fonction de l'offre rendue plus abondante par le

développement des sites de reproduction. Les trois installations que contrôle Pathamawadee à Chachoengsao (centre) abritent environ 80 individus, allant d'un imposant lion de neuf ans à une paire de lions malades de 8 jours nourris au biberon 24 h/24. Elle dit vendre environ la moitié des 90 bébés nés chaque année dans sa ferme, souvent à d'autres éleveurs, de plus en plus enclins à ouvrir des « cafés à lions » où les clients peuvent prendre la pose et câliner le félin. Près de Chiang Mai, un dresseur a réveillé un lionceau de sa sieste pour qu'il puisse jouer avec un groupe de touristes chinois enthousiastes. Le café a autorisé l'AFP à filmer l'interaction mais, comme tous les autres commerces similaires contactés, a décliné une demande d'entretien. Pathamawadee ne vend plus aux cafés, qui ont tendance à se débarrasser des petits en quelques semaines, après qu'ils ont bien grandi. Elle a récupéré des lionceaux traumatisés, devenus inaptes à la reproduction, assure-t-elle. Mais les autorités déjà sursollicitées sont mises au-devant de choix cornéliens sur l'application des règles, d'autant que les animaux confisqués tombent sous leur responsabilité, décrit Pen-thai Siriwat, de WWF Thaïlande.

SOCIÉTÉ | 13

Une trace de main vieille de 4.000 ans découverte sur un objet funéraire égyptien

Une empreinte de main vieille de 4.000 ans a été découverte sur un objet funéraire datant de l'Égypte antique, a annoncé lundi le musée Fitzwilliam de Cambridge au Royaume-Uni. L'empreinte se trouve sous le socle d'une maison miniature en argile appelée "maison d'âme". Typiques du Moyen Empire (21e-17e siècle avant notre ère), ces objets accompagnaient les défunts dans leur tombe. Selon les spécialistes, ils pouvaient être utilisés comme plateau pour des offrandes alimentaires ou comme demeure pour les âmes dans l'au-delà. L'exemplaire conservé au musée de Cambridge, daté d'entre 2055 et 1650 avant notre ère, présente un espace destiné à accueillir des aliments. La trace de main a été découverte par une conservatrice du musée, alors qu'elle inspectait l'objet. "Quand je l'ai vue, j'ai été stupéfaite", raconte Helen Strudwick, disant n'avoir "jamais vu une empreinte de main aussi complète". L'analyse de l'objet suggère qu'il a été fabriqué à partir d'une armature en bois recouverte d'argile. Et l'empreinte aurait été laissée lors d'une manipulation avant le séchage. "Elle est de taille modeste, à peu près comme ma main", détaille Mme Strudwick. Elle évoque la possibilité qu'un "jeune homme" ou un "apprenti" chargé du déplacement de l'objet soit l'auteur de la marque.

Le public pourra admirer l'objet lors d'une exposition consacrée aux artisans de l'Égypte ancienne, "Made in Ancient Egypt", qui doit ouvrir le 3 octobre dans ce musée. L'exposition inclura également un "prêt exceptionnel d'antiquités" du Louvre, a encore précisé le musée.

Drame sur le plus grand paquebot du monde Un membre d'équipage poignarde un collègue avant de sauter par-dessus bord

Un différend entre deux membres d'équipage du paquebot Icon of the Seas a très mal tourné : l'un d'eux a poignardé un collègue avant de sauter par-dessus bord, dans ce qui pourrait être un suicide. Il n'y a pas survécu, tandis que l'état de sa victime, gravement blessée, a pu être stabilisé.

Le plus grand navire de croisière au monde, Icon of the Seas, n'a pas manqué de faire parler de lui. D'abord pour ses dimensions absolument démesurées : ce palace flottant fait 365 mètres de long, abrite sept piscines, et peut accueillir 5.610 passagers et 2.350 membres d'équipage. Plus récemment, il a sauvé 14 personnes accrochées à un petit bateau à la dérive depuis huit jours dans l'océan Atlantique, alors qu'il voguait vers le Honduras.

Mais la dernière histoire liée à ce titan des mers et des loisirs est bien plus sombre. Jeudi dernier, les médias locaux ont évoqué une chute mortelle alors que le navire naviguait au large de San Salvador, aux Bahamas. C'était là une version bien partielle des faits, selon un communiqué de la police royale des Bahamas : un membre d'équipage a en fait poignardé une de ses collègues.

Celui-ci, un Sud-Africain de 35 ans, a frappé à plusieurs reprises une de ses compatriotes, âgée de 28 ans. L'homme a ensuite pris la fuite et a volontairement sauté par-dessus bord. L'observateur du trafic hauturier The Maritime Executive précise d'ailleurs au passage qu'une chute accidentelle est presque impossible sur ce genre de paquebot. Le navire, propriété du groupe Royal Caribbean International, est équipé de rambardes et d'autres dispositifs de sécurité. Il faudrait se lancer dans une escalade particulièrement dangereuse pour tomber à la mer. L'individu qui a sauté voulait donc bien quitter le navire et était vraisemblablement conscient qu'il avait peu de chances d'y survivre. Des passagers ont rapporté que les membres d'équipage qui ont vu l'homme sauter ont lancé des bouées de sauvetage pour marquer l'endroit, tandis que le navire entamait des manœuvres pour s'arrêter et virer de bord, ce qui prend du temps. Des canots de sauvetage rapides partis du paquebot ont pu le repêcher, mais il était inconscient. Il a été déclaré mort une fois ramené à bord. Selon la police royale des Bahamas, la collègue qu'il a poignardée est hors de danger, malgré plusieurs blessures dans le haut du corps. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances du drame, qui aurait pour origine une dispute entre les deux membres d'équipage. Royal Caribbean International a confirmé dans une déclaration aux médias de Floride qu'il y avait eu un incident "impliquant deux membres d'équipage dans une dispute personnelle" et que son équipe de sécurité à bord était intervenue.



2

- 05h00 TFou

10h00 Télésopping samedi

10h45 Petits plats en équilibre

10h50 Les douze coups de midi

11h50 Petits plats en équilibre

11h55 Météo

12h00 JT 13h

12h40 Reportages découverte

13h50 Reportages découverte

15h10 Les Docs du week-end

16h50 50mn Inside

18h00 50mn Inside le mag

18h50 Petits plats en équilibre

18h55 Météo

19h00 JT 20h

19h45 Tirage du Loto

19h50 Petits plats en équilibre

19h55 Météo

20h10 Une famille en or

21h30 Une famille en or

22h40 Une famille en or

00h40 Tirage de l'EuroMillions

00h45 Programmes de la nuit
- 10h30 Chacun son tour

11h00 Tout le monde veut prendre sa place

11h55 Journal Météo Climat

12h00 Journal 13h00

12h20 13h15, le samedi...

12h50 Journal Météo Climat

12h55 Cyclisme : Tour de France Femmes

17h00 Vélo Club

17h35 N'oubliez pas les paroles

18h10 N'oubliez pas les paroles

18h55 Journal Météo Climat

19h00 Journal 20h00

19h35 20h30 l'été

19h50 Journal Météo Climat

19h55 Météo des plages

19h58 Image du jour Tour de France Femmes

20h05 Vestiaires

20h10 Fort Boyard

22h05 Fort Boyard

23h20 César Wagner

00h55 Basique, le concert

02h05 Ça commence aujourd'hui



3

- 07h12 Un monde meilleur

07h59 Un monde meilleur

08h48 L'hebd'Hollywood

09h04 Venom : The Last Dance

10h50 Flippé

10h58 Jamel Comedy Club

11h30 Agence Tourisme

11h59 Agence Tourisme

12h30 Super Papa

14h07 Beetlejuice Beetlejuice

15h49 Piégés dans la savane

17h14 Largo Winch : Le prix de l'argent

18h54 Samedi sports méca

149h28 Samedi sports méca

20h04 Companion

21h39 Heretic

23h22 Enterrement de vie de garçon

23h49 A la poursuite du meilleur rougail saucisse

00h19 A la poursuite du meilleur rougail saucisse

00h52 A la poursuite du meilleur rougail saucisse
- 10h50 Outremer.l'info

11h00 Enquêtes de région le mag

11h20 ICI 12/13

12h00 Natation : Championnats du monde

14h00 Waouh !

14h40 Samedi d'en rire

15h35 Expression directe

15h40 La p'tite librairie

15h45 Le jeu des 1000 euros

16h25 Slam

17h05 Questions pour un champion

18h00 ICI 19/20 édition toutes régions

18h45 Journal Météo Climat

19h20 Météo régionale

19h25 Météo des plages

19h30 Saveurs de saison

19h35 Cuisine ouverte

20h10 Meurtres à...

21h40 Meurtres à...

00h40 Eternel Aznavour, le concert événement

02h55 La p'tite librairie



arte

- 05h50 Incroyables transformations

06h45 Absolutement stars

09h55 66 minutes : grand format

10h45 66 minutes : grand format

11h40 Météo

11h45 Le 12.45

12h40 Cauchemar en cuisine

13h40 Cauchemar en cuisine

14h30 Cauchemar en cuisine

15h45 Cauchemar en cuisine

16h30 Cauchemar en cuisine, que sont-ils devenus ?

17h40 Cauchemar en cuisine, que sont-ils devenus ?

18h40 Météo

18h45 Le 19.45

19h35 En famille

20h10 The Rookie : le flic de Los Angeles

20h55 The Rookie : le flic de Los Angeles

21h45 The Rookie : le flic de Los Angeles

22h35 The Rookie : le flic de Los Angeles

23h35 Les Bodin's en folie
- 07h25 Chatuchak, le plus grand marché de Thaïlande

08h20 Invitation au voyage

09h00 Cuisines des terroirs

09h30 Les mystérieux trésors du Nigeria : Les secrets des terres cuites nok

10h20 Les mystérieux trésors du Nigeria : Les secrets des bronzes d'Illé-Iffé

11h15 Constructions animales

12h25 Orca

13h55 Les super-prédateurs des mers

14h50 Mésopotamie, la redécouverte des trésors d'Irak

16h20 Invitation au voyage

17h05 Escales marquisiennes

17h50 Arte reportage

18h45 Arte journal

19h05 28 minutes samedi

19h55 L'Irlande, entre terre et mer

21h30 Saint Patrick - Esclave et protecteur de l'Irlande

23h40 Diamante

01h20 Problemos

02h40 Blackport

TÉLÉVISION

15



20h10

COMPANION



Josh et sa compagne Iris prennent la route pour passer un week-end festif avec des amis de Josh. Ils sont accueillis dans une superbe demeure en pleine forêt par Kat et son compagnon Sergey, propriétaire des lieux. Participent également à la fête Eli et son compagnon Patrick. Mais le week-end tourne mal quand Sergey tente de violer Iris. Celle-ci réplique et le tue. Patrick décide aussitôt de la désactiver. Car Iris est un robot de compagnie destiné à satisfaire le jeune homme en toute circonstance.

Acteur: Sophie Thatcher (Iris), Jack Quaid (Josh), Lukas Gage (Patrick), Megan Suri (Kat), Harvey Guillen (Eli), Voir plus
Réalisateur: Drew Hancock

3

20h10

MEURTRES À...



Le lendemain des cents ans de sa maison de Champagne, Madame Dupaquier est retrouvée morte dans ses propres caves. Sur le sol, aux abords du corps, figure une note mystérieuse autour d'un triangle : « le secret du diable, la gardienne, le zélateur, l'ange éternel des abîmes », le tout tracé à la craie. En charge de l'enquête, le capitaine Sofia Guerini et le gendarme Mathieu Delorme font appel au géologue Bastien Keller. Celui-ci a des déboires judiciaires après avoir mis en danger ses employés lors de travaux souterrains.

Acteur: Samira Lachhab (Sofia Guerini), Stéphane Blancafort (Bastien Keller).



22h24

THE ROOKIE : LE FLIC DE LOS ANGELES



Alors que Nyla surveille le criminel Liam Glasser, un feu de forêt se déclare sur les hauteurs de Los Angeles. Pendant que les secours s'organisent et que les habitants évacuent leur domicile, le lieutenant pénètre chez suspect à la recherche de preuves. Elle missionne Nolan de le suivre jusqu'au centre d'accueil. Mais le tueur en série ne tarde pas à échapper à la vigilance du policier. Au centre d'accueil, James aide de son côté Kylie, une de ses connaissances du centre communautaire malmenée par un homme violent.

Acteur: Nathan Fillion (John Nolan), Shawn Ashmore (Wesley Evers), Lisseth Chavez (Celina Juarez), Mekia Cox (Nyla Harper).



Guerre dans la bande de Ghaza

Le « Washington Post » publie les noms des 18 500 mineurs morts

Une liste vertigineuse. Le Washington Post a publié, mercredi 30 juillet, le nom des 18 500 mineurs tués depuis le début de la guerre dans la bande de Ghaza. Depuis 22 mois de guerre entre Israël et le Hamas, les bombardements continuent dans la bande de Ghaza qui est aussi en proie à un désastre humanitaire. Selon l'ONU, une "famine généralisée" menace le territoire palestinien. Le journal américain s'est basé sur le dernier bilan, enregistré mardi 29 juillet, du ministère de la Santé de Ghaza, pour publier cette liste. Un bilan qui dépasse les 60 000 morts, dont 18 500 qui étaient des enfants et des adolescents. Dans cet article, le média de référence américain humanise les victimes mineures de cette guerre. Il publie les prénoms et les noms de famille des victimes mineures en utilisant dans les alphabets arabe et latin, souligne le Huffpost. Ces noms sont parfois accompagnés d'une photo "fournie par la famille de la victime", ainsi que d'un texte racontant sa vie. Il y a par exemple Mahmoud, âgé de 14 ans, qui "était choyé par sa mère" et "adorait jouer au football et manger des shawarmas, se souvenait sa sœur Miryam". Il y a aussi Sannd, qui "n'avait que 70 jours lorsqu'une frappe aérienne l'a tué, lui ainsi que son frère Abdul, 8 ans, et son frère Tariq, 5 ans, en septembre". Sham n'avait que 7 ans quand "une frappe israélienne" l'a tuée avec sa mère Douaa. Selon les auteurs de l'article, "plus de 900" enfants ont été "tués avant leur premier anniversaire". "Certains ont été tués dans leur lit, d'autres en jouant et nombre d'entre eux ont été enterrés avant même d'apprendre à marcher", écrivent-ils. L'armée israélienne, citée par le Washington Post, indique de son côté ne pas cibler "les enfants ni les civils non impliqués" dans le conflit. Elle assure aussi qu'elle "opère dans le respect du droit international" et "prend des mesures de précaution importantes pour éviter d'atteindre des civils". Il y a plus d'un an, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef)(Nouvelle fenêtre) considérait Ghaza comme "l'endroit le plus dangereux au monde pour les enfants".

Ghaza

Plus de 232 journalistes tombés en martyrs depuis octobre 2023

Plus de 232 journalistes et professionnels des médias sont tombés en martyrs depuis le début de la guerre génocidaire menée par les forces d'occupation contre la bande de Ghaza en octobre 2023, a dénoncé le syndicat des journalistes Palestiniens, après la mort en martyr du photojournaliste Ibrahim Hajjaj. Dans un communiqué, repris par l'agence de presse palestinienne, Wafa, jeudi, le syndicat a qualifié le ciblage des journalistes, de "politique d'exécution systématique sur le terrain", destinée à faire taire la voix de la vérité et à intimider les médias, exhortant la communauté internationale à agir immédiatement, pour protéger les journalistes et tenir Israël, pour responsable des crimes dans l'enclave palestinienne. Le journaliste Hajjaj est tombé en martyr dans un bombardement alors qu'il documentait les crimes de l'occupation dans un quartier à Ghaza.

Crise humanitaire dans la bande de Ghaza

HRW dénonce un système d'aide défaillant et militarisé

Plus tôt dans la journée de vendredi, le ministre des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, avait parlé de "quatre vols emportant chacun 10 tonnes de fret humanitaire au départ de la Jordanie". Annoncé au début de la semaine, le largage d'aide humanitaire de 40 tonnes promis par la France a commencé. Dans un message publié vendredi 1er août sur X, le président de la République a partagé une vidéo montrant des tonnes de fret humanitaire larguées depuis les airs. "Merci à nos partenaires jordaniens, émiriens et allemands pour leur appui, ainsi que nos militaires pour leur engagement", a écrit le président français avant d'ajouter : "Les largages ne suffisent pas. Il faut qu'Israël ouvre un plein accès humanitaire pour répondre au risque de famine". Plus tôt dans la journée, le ministre des Affaires étrangères français, Jean-Noël Barrot, avait évoqué "quatre vols emportant chacun 10 tonnes de fret humanitaire au départ de la Jordanie". "Il faut inonder la bande de Ghaza d'eau, de nourriture, de médicaments", avait-il alors martelé au micro de franceinfo. Au début de la semaine, des associations avaient toutefois pointé le manque d'efficacité de ce système. "Selon les Nations unies, il faudrait par mois 62 000 tonnes en termes d'alimentation et de besoins nutrition". Près de 1 400 Palestiniens ont été tués en attendant de l'aide depuis fin mai, selon l'ONU. "Au total, depuis le 27 mai, au moins 1 373 Palestiniens ont été tués



alors qu'ils cherchaient de la nourriture", a annoncé vendredi un communiqué du Bureau pour les territoires palestiniens du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, précisant que "la plupart de ces meurtres ont été commis par l'armée israélienne". Human Rights Watch (HRW) dénonce un système d'aide humanitaire "défaillant et militarisé". L'ONG estime que la distribution mise en place à Ghaza a provoqué de "véritables bains de sang", dans un rap-

port publié vendredi. HRW pointe le système mis en place par la Fondation humanitaire de Ghaza (GHF), une organisation soutenue par Israël et les Etats-Unis, qui s'est avéré être un "piège mortel" pour les populations civiles. "Au moins 859 Palestiniens ont été tués alors qu'ils tentaient d'obtenir de la nourriture sur ces sites de la GHF entre le 27 mai et le 31 juillet, la plupart par l'armée israélienne, selon les Nations unies", souligne ce rapport qui pointe "des crimes de guerre".

Il appelle à la mobilisation internationale

De Villepin dénonce un « crime de génocide » à Ghaza

Alors que la guerre à Ghaza se poursuit et que de nombreux États et organisations internationales s'inquiètent de la situation humanitaire sur place, l'ancien Premier ministre français Dominique de Villepin a publié vendredi 1er août un long texte sur le réseau social X appelant à une prise de conscience du monde face à ce qu'il qualifie de "crime de génocide" à Ghaza. Son message sur X reprend la tribune qu'il a publiée jeudi 31 juillet dans le journal Le Monde. "Aujourd'hui, en regardant Ghaza, en observant jour après jour ce qui s'y déroule, je dois me rendre à l'évidence tragique: un crime a lieu à Ghaza, un crime de génocide", écrit-il, alors que les bombardements israéliens se poursuivent et que le nombre de victimes civiles ne cesse de s'alourdir selon les dernières estimations de l'ONU. "Se taire, c'est se rendre complice. Nommer, c'est déjà agir. Oui, il faut aujourd'hui appeler les choses par leur nom. À Ghaza, sous nos yeux, c'est bien un génocide qui se déroule", poursuit l'ancien chef du gouvernement, qui interpelle explicitement la communauté internationale et souligne la responsabilité affichée du gouvernement israélien. Pour Dominique de Villepin, l'intention du gouvernement de Benjamin Netanyahu "n'est pas abstraite": "elle est annoncée, clamée, revendiquée [...], avec la complicité de l'administration américaine et la passivité des États européens". Selon lui, Benjamin Netanyahu et de nombreux responsa-



bles politiques israéliens "assument désormais ouvertement le projet d'effacer tout un peuple". Alors que la communauté internationale reste impuissante face au drame humanitaire, Dominique de Villepin déplore que "trop de consciences, partout dans le monde, préfèrent ne pas voir, préfèrent ne pas savoir, et détournent volontairement le regard de cette réalité douloureuse". Il lance un appel "aux consciences, aux peuples, aux États, pour que soient enfin rompus le silence et l'inaction". Face à la gravité de la situation, il exhorte chacun, "intellectuel, artiste, citoyen" à "prendre position clairement, fermement, immédiatement". Celui qui s'est opposé aux Etats-Unis à l'ONU avant l'invasion de l'Irak en 2003 met en garde contre "la complicité passive qui rend possibles les pires tragédies humaines". "Nous avons le devoir

moral absolu d'agir, de parler, de nous opposer à cette folie meurtrière [...] Reconnaître cette vérité doit plus que jamais nous conduire à refuser tout amalgame, toute essentialisation, à rester attentifs et vigilants pour prévenir tout regain d'antisémitisme", ajoute-t-il. Dominique de Villepin appelle à des mesures concrètes telles que la suspension immédiate de l'accord d'association entre l'Union européenne et Israël, le soutien à la poursuite des responsables israéliens devant la Cour pénale internationale, et l'acheminement de l'aide humanitaire par une intervention armée légitime. Il réclame également l'ouverture de Ghaza aux journalistes et une amplification de la mobilisation pour la reconnaissance d'un État palestinien viable. "Seuls, nous ne pouvons rien. Ensemble, nous pouvons tout", conclut-il.